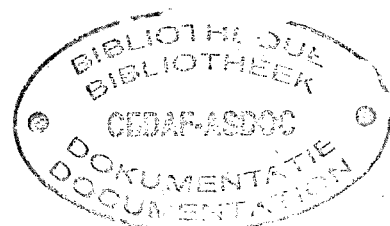


I 4899

17-808

26/6/60

PIERRE HOUART



Les Evénements du Congo

Précisions et Documents nouveaux
sur l'attitude politique des leaders congolais
et sur les tentatives néo-colonialistes



Réponse à la brochure

"M. Lumumba et le Communisme".



CENTRE DE DOCUMENTATION INTERNATIONALE

1961

LES EVENEMENTS DU CONGO

PRECISIONS ET DOCUMENTS NOUVEAUX SUR LES ATTITUDES POLITIQUES DES LEADERS
CONGOLAIS ET SUR LES TENTATIVES NEO-COLONIALISTES

Réponse à la brochure "M.Lumumba et le Communisme"
de M. Jules Chomé.

Le camp communiste ne paraît pas avoir saisi la volonté des Africains de devenir réellement libres de leur destin sans retomber dans un nouvel esclavage. Il a montré, par ses manoeuvres des derniers mois concernant le Congo, sa totale incompréhension de la psychologie des peuples d'Afrique qui n'ont pas lutté contre un colonialisme pour en retrouver un autre bien plus pernicieux encore.

Ce fut l'erreur fondamentale de M.Lumumba d'avoir collaboré activement à l'implantation de ce nouveau colonialisme. Par ses agissements irréfléchis et inconsidérés, on peut dire qu'il a retardé d'au moins dix ans l'émancipation des autres peuples d'Afrique au sud du Congo.

J'ai un moment considéré M.Lumumba comme un des interlocuteurs les plus valables. N'était-il pas talentueux, intelligent, organisateur, dynamique, courageux et persuasif ? Exactement les qualités qui font un chef et un meneur d'hommes.

Cependant ces qualités ne m'aveuglaient pas et j'étais très conscient, comme beaucoup de Belges, des côtés négatifs et des insuffisances du personnage qui reste et restera dans l'histoire une figure très contestée, indépendamment du mythe qu'on en a fait.

Je me souviens d'une conversation que j'eus avec P.Lumumba, en présence de Joseph Mobutu, qui à l'époque représentait le M.N.C.-Lumumba à Bruxelles. Cela se passait au café du Dauphin royal à Bruxelles le dimanche 7 février 1960 dans la soirée. Je fis part à P.Lumumba des remarques suivantes :

1) Regrettant d'abord le ton violent et outrancier, inutilement agressif, de la plupart des articles publiés dans son journal "Indépendance", je lui dis à peu près ceci :

"Si vous tenez des propos violents devant une foule africaine, vous ne devez pas vous étonner qu'ils provoquent ou entraînent des actes de violence ou même des événements sanglants comme à Stanleyville (en novembre 1959)"

"Les foules africaines spécialement sont très crédules et très influençables, et il me semble criminel de les exciter. N'aurait-il pas mieux valu user de la non-violence, même en paroles ?"

2) "Certains vous reprochent aussi, ajoutai-je, votre autoritarisme. Vous ne travaillez pas en équipe, dit-on. Vous décidez tout vous-même. Vous voulez tout faire par vous-même."

"D'autre part, pourquoi des leaders honnêtes comme Ileo et Ngalula vous ont-ils quitté, sinon parce qu'ils ont constaté qu'il devenait psychologiquement et humainement impossible de continuer à collaborer avec vous dans ces conditions ?"

A ces reproches, P.Lumumba ne répondit pas directement. Ce fut Joseph Mobutu qui prit sa défense, affirmant que les torts se trouvaient aussi du côté de Ngalula et d'Ileo.

Mais P.Lumumba enchaîna immédiatement : "Si les autres m'attaquent violemment, je suis obligé de leur répondre sur le même ton. L'administration aussi m'attaque et brime les militants du M.N.C. J'ai reçu aujourd'hui des télégrammes qui prouvent que les fonctionnaires belges sabotent mon parti. Si les Belges, s'écria-t-il, avec force, continuent à combattre l'action du M.N.C. et s'ils ne changent pas immédiatement leur politique, nous n'hésiterons pas à les mettre à la porte du Congo."

Je rapporte ces propos de P.Lumumba, que le Général Mobutu pourrait confirmer, parce qu'ils révélaient incontestablement chez leur auteur un sentiment fondamentalement anti-belge qui contredisait toutes ses autres déclarations de bonnes intentions, destinées, semble-t-il, à endormir l'opinion publique belge dont il voulait se faire une alliée.

Sans vouloir m'étendre sur les événements de juillet 1960, j'aimerais insister sur un point. Il est certain que les leaders congolais, quels qu'ils soient, de même que beaucoup de Belges sur place ou en Belgique, ont été dépassés par les événements.

Loin de moi l'idée de tirer sur le pianiste quand le plafond lui tombe sur la tête, ou de faire de P.Lumumba le seul responsable de ce qui s'est passé. Mais il faut cependant signaler que les réactions de P.Lumumba n'ont pas été celles qu'on aurait pu attendre normalement d'un homme d'Etat, conscient de ses responsabilités, et d'un Premier Ministre sur qui reposaient pratiquement toutes les décisions.

Au cours de ces journées en effet, et dans la suite aussi, il s'est montré trop souvent impulsif, inégal et plein de contradictions.

Au début, il essaya bien sûr, avec le Président Kasa-Vubu, de calmer tout le monde, mais lui-même finit par s'emporter et ne plus se contrôler. Je sais très bien qu'on l'a injurié et humilié à maintes reprises, mais ce n'est pas une raison pour se déchaîner comme il l'a fait.

Une scène peu connue est celle qui se déroula à bord de l'avion qui fut empêché d'atterrir à Elisabethville le 12 juillet 60.

P. Lumumba, se voyant interdire l'accès au Katanga, entra dans une colère épouvantable, et hors de lui, donna ordre au pilote d'aller droit sur ... Moscou, je dis bien Moscou.

Emoi évidemment dans l'avion où M. Kasa-Vubu, complètement sidéré, et le Ministre Yav, qui récitait son chapelet, essayèrent en vain de ramener Lumumba à la raison. Rien n'y fit. Le Premier Ministre persistait dans sa volonté d'aller directement à Moscou. Il fallut toute la diplomatie et la force de persuasion du pilote pour calmer P.Lumumba et pour lui faire comprendre que l'avion n'était évidemment pas équipé ni conçu pour accomplir des étapes pareilles.

On pourrait encore signaler d'autres actes d'impulsivité et des contradictions sans nombre.

Ainsi l'accord, signé par le Premier Ministre à Luluabourg le 11 juillet 60, et qui autorisait le maintien des troupes belges au Kasai, devait être purement et simplement renié dès le lendemain.

De même l'appel à l'O.N.U., lancé par le Président Kasa-Vubu et M. Lumumba, fut suivi très rapidement d'une attitude d'hostilité violente aux Nations-Unies.

P. Lumumba se retournait contre l'O.N.U., et aussi contre l'Occident, parce qu'ils ne lui apportaient pas ce qu'il escomptait, c'est-à-dire le raffermissement de son pouvoir ébranlé et de son autorité mise en question.

S'étant volontairement coupé, comme il l'a fait, de l'O.N.U. et de l'Occident - alors qu'il aurait pu très bien jouer le jeu avec l'Europe - M. Lumumba n'avait plus devant lui, et par sa faute, qu'une seule issue : l'appel à l'U.R.S.S.

Ce fut évidemment la gaffe majeure qui inaugura officiellement la guerre froide en Afrique.

C'est en cela qu'on peut affirmer que M. Lumumba, bien que non communiste, a fait le jeu du communisme en facilitant sa pénétration en Afrique, et c'est cela uniquement que je me suis efforcé de démontrer dans mon livre sur "La Pénétration communiste au Congo".

On dit souvent que M. Lumumba était un vrai nationaliste, intransigeant et incorruptible. Je me permets d'avoir de sérieux doutes à ce sujet, et suis plutôt enclin à croire :

- + qu'il a trahi son idéal nationaliste en ouvrant largement son pays à l'influence et au néo-colonialisme soviétique. Sur ce chapitre en effet, son anticolonialisme ne fut certes pas intransigeant ni très exigeant ! M. Lumumba était donc, d'après moi, un pseudo-nationaliste.
- + qu'il a trahi aussi son idéal panafricain en semant la division parmi les pays africains - rappelons-nous ses attaques violentes contre l'Afrique ex-française - contribuant ainsi à déchirer l'Afrique en deux blocs antagonistes.
- + qu'il a agi d'autre part à l'opposé de sa position de neutralisme positif en installant, ou plutôt en développant la tension Est-Ouest et les rivalités de la guerre froide au coeur même de l'Afrique centrale et dans la suite dans tout le continent africain.
- + qu'il a torpillé enfin, par ses outrances et son attitude extrémiste, l'unité du Congo.

Les massacres des troupes lumumbistes à Bakwanga - qualifiés par M. Hammarskjöld lui-même de génocide - ont consommé en quelque sorte l'oeuvre de désunion accomplie par l'ex-Premier Ministre.

Il est évident que l'assassinat de M. Lumumba et de ses compagnons est un crime odieux et révoltant qu'il importe de dénoncer avec véhémence. Un vieil adage occidental affirme que "nul ne peut être jugé si ce n'est pas droit et sentence". Cette règle est d'application aussi en Afrique et partout dans le monde. C'est un crime d'avoir supprimé sans jugement cet homme qui, s'il a commis des actes néfastes et des erreurs graves, et s'il a administré la preuve de son incapacité durant les deux mois de son gouvernement, restait, je crois, un patriote sincère. A ce titre, nous devons saluer sa mémoire.

Les autorités centrales de Léopoldville portent évidemment une responsabilité indirecte dans ces assassinats, du fait que les prisonniers ont été dirigés par elles; sans avoir obtenu les garanties nécessaires au respect des règles du Droit, sur Elisabethville et Bakwanga.

Une responsabilité au moins aussi grave pèse sur ceux qui, par leurs écrits ou leurs excitations, ont incité au meurtre. Je songe ici spécialement à un poème répugnant et odieux d'un certain J.E. Villa Conte de Lido, intitulé : "A mort Lumumba et le communisme" et paru dans l'hebdomadaire "Présence Congolaise" de Léopoldville, le 31 octobre 1960.

Comme je l'écrivais dans mon livre sur "La Pénétration communiste au Congo" : "Tout homme accusé, même si l'adversaire le méprise, a droit au respect de la vérité." A fortiori, a-t-il le droit au respect de sa vie et de son intégrité physique, et à être jugé selon les règles.

Mais ceci dit, je m'en voudrais de ne pas dénoncer l'odieuse exploitation qu'ont fait de la mort de Patrice Lumumba certains pays communistes et afro-asiatiques dont beaucoup feraient mieux de se taire et de balayer devant leur propre porte d'abord. Il y a une hypocrisie sans nom à vouloir dénoncer chez les autres les délits ou les crimes que l'on commet soi-même sans aucun scrupule.

Je voudrais signaler ici, à l'opposé de cette position hypocrite de certains, celle très loyale et honnête du Congrès pour la Liberté de la Culture, dont Léopold Sédar Senghor est un des présidents d'honneur. En voici le texte :

"Le Conseil International du Congrès pour la Liberté de la Culture tient à faire connaître son sentiment d'indignation devant l'assassinat des hommes politiques congolais Lumumba, M'Polo et Okito, et demande qu'une enquête internationale impartiale sur les conditions troublantes qui entourent cet événement soit immédiatement ouverte. Sans préjuger d'aucune manière de l'ordre politique dans lequel le Congo pourra trouver la paix civile, il se déclare convaincu que des excès de cette nature ne sauraient la favoriser."

"Le Conseil International rappelle que le Congrès pour la Liberté de la Culture est une association internationale d'intellectuels libres qui a mené des campagnes mondiales contre les sanglants procès politiques en Europe de l'Est, contre l'exécution d'Imre Nagy et des autres dirigeants de la Révolution Hongroise, qu'il avait demandé au Président des Etats-Unis la grâce des époux Rosenberg comme celle de Caryl Chessman, qu'il est intervenu contre des persécutions politiques dans tous les pays, notamment l'Union Soviétique et l'Espagne de Franco, et que son action s'inspire, en dehors de toutes considérations partisans, des principes de droit et d'humanité qui sont la garantie de toutes les libertés." (14 février 1961)

A propos des exécutions de Bakwanga, le journal anversois "La Métropole" a publié un éditorial, intitulé "Contre la violence", et repris par "Le Courrier d'Afrique" du 22 février 1961. On y lit notamment :

"La violence, hélas, appelle la violence, ce qui se passe au Congo le confirme de façon dramatique.

"Il y a six mois exactement on torturait dans les caves de la résidence de Patrice Lumumba. Muzungu, administrateur de la Sureté, assistait impassible à ces séances. Il y a cinq mois des troupes lumumbistes éventraient des femmes

et des nouveaux nés dans les maternités de Bakwanga, et Lumbala, un des acolythes de Lumumba, approuvait bruyamment cette campagne. Il y a quatre mois encore, Finant et Fataki, maîtres de Stanleyville, ordonnaient les arrestations arbitraires, les tortures et les exécutions sommaires. A la même époque Nzuzi organisait à Léopoldville des commandos de jeunes tueurs lumumbistes. Les attentats les plus atroces y étaient monnaie courante. On retrouvait des innocents battus à mort ou égorés ou tout simplement abattus d'une balle de revolver.

"Aujourd'hui Muzungu, Lumbala, Finant, Fataki, Nzuzi sont morts eux aussi. Arrêtés par les autorités à Bakwanga, on les a exécutés sans procès, comme si la raison d'Etat pouvait justifier ces crimes politiques et comme si on avait le droit de punir sans juger au préalable."

Parlant des responsabilités en cette affaire, "La Métropole" écrit qu'on ne peut ignorer celles de l'O.N.U. Les casques bleus, écrit le journal, ont assisté impassibles aux viols, aux arrestations, aux tortures, aux exécutions. Ils l'ont fait depuis qu'ils sont au Congo. Ils ont permis que la roue de la violence se mette à tourner. Aujourd'hui ils sont pris dans l'engrenage.

Concernant les sévices et tortures infligés en Province Orientale aux adversaires du M.N.C., des documents "strictement confidentiels" ont été produits et publiés notamment par "Le Courrier d'Afrique" et "Présence Congolaise". Il s'agit d'une lettre du 15 septembre 1960, qui aurait été signée par M.Lumumba, et contenant des instructions adressées aux Présidents des Gouvernements Provinciaux, en particulier à M.Finant, Président de la Province Orientale.

Dans mon livre (voir Annexes, page II des Documents) j'ai écrit que cette lettre avait toutes les allures d'un faux et que son authenticité me paraissait douteuse. Je continue à le penser, bien que M. Mario Cardoso, représentant du Congo aux Nations-Unies, prétende que cette lettre est parfaitement authentique.

Après enquête approfondie, il m'a été certifié que les instructions en question ont effectivement été données oralement par M. Lumumba, ou un membre proche de son cabinet, à M. Finant afin qu'il agisse vis-à-vis des adversaires politiques du M.N.C. avec la plus grande sévérité et selon les méthodes décrites et reprises dans cette fameuse lettre du 15 septembre.

De tout cela on peut conclure que si le document écrit du 15 septembre reste douteux, - a-t-il réellement été signé par M.Lumumba ? - la matérialité des faits, elle, est parfaitement exacte, car c'est bien ainsi que les choses se sont déroulées à Stanleyville et en Province Orientale.

A cet égard, il faut faire état ici d'un Rapport extrêmement important, remis au Président de la République par un réfugié de Stanleyville (Rapport publié par le journal "Actualités Africaines" de Léopoldville - 8 et 9 octobre 1960) La presse occidentale n'a quasiment pas parlé de ce Rapport alors qu'il éclaire d'un jour cru les agissements des maîtres de Stanleyville à l'époque. Le lecteur trouvera en annexe à la présente brochure le texte de ce Rapport ainsi que celui des Instructions, prétendument signées par M.Lumumba. Un fait troublant demeure cependant : jamais M. Lumumba, qui était certainement au courant de l'existence de ces documents, n'y a opposé le moindre démenti. Il lui aurait été facile cependant de dénoncer le faux, si faux il y avait. C'est un point que les historiens devront un jour résoudre.

"Notre doctrine fondamentale est basée sur la non-violence", affirmait

Patrice Lumumba, le 6 février 1960, dans une conférence aux Amis de "Présence Africaine". Force nous est de constater que tous les événements de ces mois tragiques ont contredit, d'un côté comme de l'autre, cette doctrine fondamentale qui fut celle, en paroles au moins et à l'origine, de M. Lumumba. Ce n'est pas tout de dire : "Je mourrai comme Gandhi". Il aurait fallu aussi se comporter comme Gandhi.

Mon propos en publiant cette nouvelle brochure est d'essayer de contribuer, par l'apport de témoignages, de précisions et de documents nouveaux sur les tentatives néo-colonialistes au Congo, à une meilleure compréhension des faits.

Par tentatives néo-colonialistes au Congo, j'entends aussi bien le néo-colonialisme soviétique, dont P. Lumumba fut l'instrument inconscient ou conscient, que le néo-colonialisme belge qui s'est manifesté au Katanga avec la complicité évidente des autorités africaines locales.

Ce néo-colonialisme aux faces multiples, qu'il sévisse à Stanleyville, à Bukavu, ou à Elisabethville et Bakwanga, doit disparaître.

Que sera l'avenir ? Bien malin qui pourrait le prédire. Il faut le voir en tout cas dans une union et une réconciliation de tous les leaders congolais indistinctement. Qu'ils s'efforcent d'oublier ce qui les désunit et fassent table rase du passé. Il s'agit maintenant de construire autour de la seule institution qui subsiste encore : le Chef de l'Etat, le Président Kasa-Vubu.

Que cessent toutes les ingérences extérieures et qu'on laisse les Congolais régler leurs propres affaires. Ils ont lutté contre le colonialisme belge et conquis l'indépendance, pour recouvrer la liberté et non pour retrouver un néo-colonialisme encore plus dangereux. (1)

+++++

P.H.

(1) Cet avant-propos n'est que le développement de mon interview à la R.T.B. du lundi 27 février 61. A cet interview, prirent part des journalistes belges, étrangers (un anglais, un soviétique, un américain et un français) et des personnalités politiques (le sénateur Henri Rolin, le Ministre Jacques Masangu et Pierre Wigny, ministre des Affaires Etrangères)

INTRODUCTION

Un avocat - qui n'est pas M. Jules Chomé - m'a écrit à propos de "La Pénétration communiste au Congo", les lignes suivantes :

"Le ton de votre livre échappe au climat passionnel qui dénature d'autres études sur ces événements ; il y a là un effort méritoire d'objectivité ; bien des renseignements donnés sont intéressants."

"Cependant, le titre me semble ambigu : il s'agit de la pénétration communiste au Congo - vous évitez sans doute le terme de complot - ; il s'agit en même temps, d'après le sous-titre, d'un historique de l'ensemble des événements servant de champ à cette pénétration. Or, l'emploi du sous-titre peut créer une confusion dans l'esprit du lecteur : la crise congolaise ne serait finalement qu'un résultat, une expression de la pénétration communiste. Pourtant, il est clair que la cause principale de cette crise est l'ensemble des erreurs de la politique belge."

"D'autre part, et cette fois dans l'exposé, la même confusion risque parfois de se faire. De plus la distinction entre pénétration et complot n'est pas toujours maintenue. Si le soulèvement en chaîne de la Force Publique fut facilité par un travail antérieur d'agitation, il est clair que sa cause principale reste le problème de l'africanisation, et que ce caractère d'expansion en chaîne peut s'expliquer sans l'intervention de comploteurs."

On a écrit aussi dans une critique de presse que le sujet traité était plus vaste que ne le laisserait entendre son titre.

Sur ces différentes remarques, je suis assez d'accord, et c'est la raison pour laquelle je donne comme titre au présent écrit celui, plus général, des **EVENEMENTS DU CONGO** et comme sous-titre : "Précisions et Documents nouveaux sur les tentatives néo-colonialistes."

Mais il y a un second sous-titre, car c'est bien là l'objet de cette brochure : Réponse à la brochure "M. Lumumba et le Communisme" de M. Jules Chomé.

Car M. Chomé m'a fait "l'honneur" comme il dit, de me consacrer 80 pages, essayant de réfuter les arguments et les documents que j'ai produits. Il faut croire que le coup a porté et fut efficace puisqu'il l'accuse sans détours : "Il est, écrit-il, des baudruches qu'il faut qu'on crève".

Je pourrais relever systématiquement toutes les injures, insinuations et outrances verbales de son petit livre. Mais il est des tâches auxquelles on ne s'abaisse pas. Je ne suivrai pas M. Chomé sur ce terrain. Et quant à l'expression de son mépris, il peut franchement la garder pour lui ; je n'en ai que faire!

On est frappé, à lire son petit livre, - et de nombreuses personnes qui ont lu son pamphlet ont eu la même impression - de la faiblesse et de la naïveté de son argumentation qui ne prouve qu'une seule chose : l'orientation à sens unique de tous ses jugements et son manque total de liberté et d'indépendance d'esprit qui lui fait voir et examiner tous les faits à travers le miroir déformant de sa partialité et de son inobjectivité. Il est vrai que l'objectivité n'est pas une notion qui rentre dans les catégories de la dialectique marxiste !

Le lecteur s'étonne aussi de la légèreté avec laquelle M.Chomé aborde certains sujets et soutient certaines thèses sans avoir pris soin de contrôler leur vraisemblance ou leur exactitude.

Il ne me sera pas difficile de réfuter la grande majorité de ses critiques, lui donnant par contre raison sur certains points de détail. Pour la facilité de l'exposé, je reprendrai les mêmes têtes de chapitres que les siens ainsi que toutes les divisions de son petit livre. On trouvera en marge la pagination correspondante qui renverra chaque fois aux textes de M.Chomé.

I.

PREUVES DE LA PENETRATION COMMUNISTE

1.- Remises de fonds

p.6 M. Chomé m'accuse de ne rien dire de la Conakat qui "est née et n'a vécu que grâce aux subsides de l'Union Minière du H.K."

Il est parfaitement exact qu'avant l'Indépendance déjà, l'Union Minière soutenait la Conakat, mais elle a soutenu de la même manière la Balubakat. Cette dernière fut même un moment donnée avantagée sur la Conakat. En fait, tous les partis politiques ont été "arrosés", mais le M.N.C.-L. le fut plus abondamment encore et par des sources bien plus diverses que d'autres. Lorsqu'on lui offrait de l'argent, M.Lumumba avait parfois des hésitations et il s'en ouvrait à l'un ou l'autre ami européen en qui il avait confiance. "Que les offres d'argent viennent des capitalistes ou des communistes, lui disait-on, prenez-les de toute façon, cela ne vous engage à rien." Et rassuré par ces propos, M.Lumumba palpaît de tous les côtés.

Dans mon texte, j'avais écrit : "On cite...des fonds en provenance des pays de l'Est : Moscou, Prague, et aussi des "neutralistes" d'Accra et de Conakry sans oublier Le Caire. Ces sommes dont le total atteignit le chiffre coquet de 140 millions de francs belges ..."etc..

p.7 "Le "on cite", écrit M.Chomé, tient lieu de source à cet auteur vraiment très peu soucieux de précision. L'adjectif "coquet" suffit, à ses yeux, à accréditer le chiffre de 140 millions de francs belges qu'il avance."

Le "on cite" mystérieux qui intrigue M.Chomé cache effectivement le nom d'un membre d'une société de banque à Stanleyville, dont l'identité ne peut être dévoilée pour des raisons que M.Chomé voudra peut-être bien comprendre dans les circonstances actuelles.

M. Chomé devrait savoir qu'il n'est pas d'usage de découvrir le nom de celui qui vous a donné un renseignement très précis -comme ce fut le cas en l'occurrence - alors que cette personne peut être l'objet de mesures de représailles.

- p.7 Quant au premier chèque de 27 millions que M.Lumumba a touché, que M.Chomé se rassure, il ne provient pas du Parti Communiste belge. Je puis citer ici le nom de mes deux informateurs : M.Thyange, ancien chef de service à l'Union Minière, et qui fut surtout en relation avec la Balubakat, et le Père Derson, de Paris, de l'ordre des Missionnaires d'Afrique. Leur témoignage sera sans doute publié en temps voulu.

Concernant le second chèque de 10 millions, ma source d'informations n'est pas, comme le pense M.Chomé, M. Nendaka, mais bien les révélations de "La Voix du Peuple" (Léopoldville) du 30 mars 1960 sous le titre : "Le Congo serait-il vendu aux communistes ? ". Dans le même article est reproduit le texte d'un accord entre M. Lumumba et M.Briers pour la création à Stanleyville d'une Imprimerie du Congo Indépendant.

- p.8 Je ne parle même pas dans mon livre de M.Nendaka, personnage en effet très peu intéressant, condamné pour détournements. Je n'ai d'ailleurs jamais compris pourquoi P.Lumumba en avait fait le Vice-Président de son parti. (Si je voulais m'inspirer de la manière et du style de M.Chomé, je dirais que P.Lumumba se sentait peut-être des affinités avec V.Nendaka dans l'art de détourner des fonds ?) L'indignation de M.Chomé devant les détournements et autres méfaits de M.Nendaka mérite en tout cas d'être épinglée; on aurait aimé qu'il manifestât la même indignation vertueuse lorsque des détournements similaires furent commis par M.Lumumba à Stanleyville. Mais pour M.Chomé bien sûr, l'intégrité morale de M.Lumumba ne peut en aucun cas être suspectée.

Je n'ai pas affirmé non plus que le P.C. belge avait versé l'intégralité de la somme de 10 millions dont parle "La Voix du Peuple", mais uniquement que 724.000 frs avaient été effectivement versés.

Mais il demeure que des tractations avec des membres influents du P.C., portant sur un montant de 10 millions ont été menées par le M.N.C.-Lumumba, même si ces pourparlers n'ont pas eu de suite.

- p.11 M. Chomé le reconnaît d'ailleurs puisqu'il écrit non sans restrictions mentales (on admirera en passant cette ruse avec la vérité : "s'il semble vrai") :

"Il en ressort que s'il semble vrai que M.Lumumba ait, au nom de son parti, demandé un prêt et non un don à cette société (il s'agit d'après M.Chomé d'une société "capitaliste" dont M. Albert Goyens serait l'un des administrateurs. Drôle de société "capitaliste" dirigée principalement par un membre influent du Parti communiste !), il est aussi certain que le conseil d'administration de cette société refusa de donner suite aux pourparlers menés par M.Albert Goyens et que ni M.Patrice Lumumba ni son parti ne reçurent un centime des 4 millions 276.000 francs envisagés ".

- p.11 Contrairement à ce qu'affirme M.Chomé, ce n'est pas le conseil d'administration de la Société de M.Goyens ("Oriental-Import") qui refusa de donner suite aux pourparlers, mais une Société anversoise de crédit qui refusa de financer l'opération parce que les conditions de garanties n'étaient pas remplies ni considérées comme suffisamment sérieuses. On avouera que la version de M.Chomé est on ne peut plus tendancieuse, c'est le moins qu'on puisse dire ! Elle contraste en tout cas singulièrement avec la réalité.
- p.I2 Pour l'instruction de M.Chomé, qui adore se livrer à des "petites enquêtes" chez ses amis du P.C., les deux agents en question, MM. Vanderborcht et Levaux, se sont vu refuser l'entrée au Congo avant l'indépendance et avant que M.Lumumba ne soit installé en qualité de Premier Ministre. Il est donc faux d'écrire : "M.Lumumba regnante".
- p.I2 note Quant à la brochure de M.Lumumba sur les événements de Stanleyville, je ne me suis jamais occupé de sa diffusion. Elle était en vente au "Livre Africain" au même titre que d'autres livres ou brochures de diverses tendances.
- p.I7 Au sujet des fonds reçus par M.Lumumba en Amérique, ma source est le Centre International de Documentation à Genève qui, sous le titre : "Le Péril communiste au Congo" - 1960, a mené une enquête sérieuse à ce sujet.
- p.I7 On se souvient des lettres qu'écrivit au Gouvernement communiste chinois M. Gizenga, vice-premier ministre du gouvernement Lumumba. Ces lettres n'ont jamais été contestées. Mais cela n'empêche pas M.Chomé d'écrire :
 "Cette fois, l'on produit la photocopie de deux lettres qu'aurait écrites M.Gizenga, vice-premier ministre. La première le 8 septembre 1960 au gouvernement de la Chine populaire, la seconde, le 14 septembre 1960, à son Excellence le premier ministre des Affaires d'Etat de la République populaire de Chine. On y ajoute dans le corps du livre le texte de la réponse qu'aurait faite, le 12 septembre 1960, à la première de ces lettres, l'ambassadeur de la Chine populaire au Caire, M. Chan Hian-kang."
- M. Chomé aime décidément beaucoup l'emploi du conditionnel quand les textes produits le gênent visiblement. M. Chomé préfère jeter le doute sur leur authenticité. Mais que cela lui plaise ou non, ces lettres sont bien authentiques et n'ont jamais reçu le moindre démenti de M.Gizenga lui-même.
- p.I9 Je ne sais par quelle exégèse ou quel exercice de syntaxe, M.Chomé oppose les deux textes suivants :
 "Cependant, le gouvernement de la Chine envoie une première aide d'un million de livres sterling qu'il met à la disposition du gouvernement congolais" (lettre de l'Ambassadeur de Chine populaire au Caire, 12 sept. 1960)
 "La Chine populaire a fait tenir à Lumumba une somme de 1 million de livres sterling" ("La Pénétration communiste au Congo" - p.I3)
 Il me semble que lorsque la Chine avertit qu'elle envoie et qu'elle met à la disposition, etc.. cela signifie qu'elle fait tenir ou a fait tenir à Lumumba, toujours considéré par le gouvernement chinois comme le premier ministre légal du gouvernement central congolais, la dite somme.

p.19 "Il est évident, écrit M.Chomé, que ce n'était pas à M.Lumumba que la Chine aurait fait tenir cette somme, mais qu'elle l'aurait "mise à la disposition du gouvernement congolais" ce qui n'est pas du tout la même chose."

Au moment où les faits incriminés se passent, les pays communistes, et notamment la Chine, n'opposaient évidemment pas, que je sache, M.Lumumba et le gouvernement central congolais.

M.Chomé joue ici sur les mots. Il sait très bien que lorsque j'écris Lumumba dans ce cas précis, j'entendais, cela va de soi, le gouvernement qu'il présidait. Le distinguo subtil introduit par M.Chomé fera sourire. Il est vraiment digne des canonistes les plus rusés du Moyen-Age !

p.20 Si le gouvernement Lumumba a été effectivement révoqué depuis le 5 septembre 1960, il n'en continuait pas moins à subsister malgré cette révocation que M.Lumumba n'acceptait pas. Et s'il n'a sans doute pas eu le temps de percevoir la dite somme, il y a gros à parier que le gouvernement Gizenga à Stanleyville en fut le bénéficiaire final.

2 - L'action du parti communiste belge

p.21 M. Chomé reprend les cinq points du Rapport secret du P.C. de juin 1960, rapport dont il confirme implicitement l'existence, et déclare le point 4 radicalement faux, point selon lequel le P.C. assignait comme but d'empêcher la conclusion d'un traité d'amitié et de coopération entre la Belgique et le Congo.

Je réponds tout de suite à M.Chomé que les cinq points sont rigoureusement exacts et que le document en question repose dans les archives du Ministère des Affaires Africaines.

Il ne peut être reproduit actuellement, car sa publication ferait découvrir la source d'information du ministère. Mais le témoignage des fonctionnaires interrogés à Bruxelles et à Léo est tout-à-fait formel.

A l'appui de son affirmation, M.Chomé cite trois résolutions du Bureau politique du Parti communiste :
réclamant "l'exécution loyale du traité d'amitié belgo-congolais"
demandant au peuple belge de "nouer des relations d'entraide et d'amitié avec la jeune République indépendante et son gouvernement légal"
revendiquant la "négociation immédiate d'un nouveau traité d'amitié et d'entraide entre la Belgique et le Congo"

Et M.Chomé de conclure : "L'interpolation du point 4 est donc évidente. Le faux est donc manifeste."

J'espère que M.Chomé possède assez de rudiments de la dialectique marxiste pour comprendre qu'il n'y a aucune contradiction entre ces deux attitudes du Parti communiste, dont l'une (le point 4 du rapport) était destinée à rester secrète, et dont l'autre affirmait publiquement le désir d'amitié et d'entraide.

3 - L'attitude des pays communistes

p.24 M. Chomé a l'imagination fertile. Il affirme que je fais une soupe de tous les Etats qui soutiennent le gouvernement de Lumumba : U.R.S.S., Inde, Guinée, Ghana, R.A.U., Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Pologne. "Tout cela, écrit-il, est pour M. Houart, "chou vert et vert chou". Foin de ces subtiles distinctions. Ces Etats ont quitté le camp occidental et chrétien. Ils ne peuvent donc être que communistes."

Je ne parle dans mon livre ni de l'Inde, ni de la Yougoslavie, ni de la Pologne. Je n'en dis pas un mot. Où M. Chomé a-t-il été chercher que je mettais tous ces Etats dans le même sac ?

On a ici un exemple type de la manière de M. Chomé. Il me prête des raisonnements primaires et stupides, espérant peut-être que ses lecteurs - pour qui les prend-il ? - avaleront d'aussi énormes simplismes !

Quant au Ghana, à la Guinée et à la R.A.U., jamais je n'ai dit qu'ils étaient communistes. M. Chomé me fait là un procès d'intention dont le lecteur aura depuis longtemps compris qu'il est coutumier.

La vérité c'est que j'ai dénoncé toutes les ingérences des pays étrangers au Congo, qu'il s'agisse de l'U.R.S.S., de la Tchécoslovaquie, ou encore du Ghana, de la Guinée et de la R.A.U. Ces trois derniers pays, tout en n'étant pas communistes, ont évidemment facilité la pénétration communiste en Afrique centrale en épaulant le jeu mené par l'U.R.S.S. ou la Chine.

p.25 Cette pénétration, M. Chomé ne la nie d'ailleurs pas. On retiendra son aveu naïf : "Il était naturel, écrit-il, que l'U.R.S.S. et les pays socialistes cherchent à prendre leur place dans la vie économique et culturelle de ce nouvel Etat que constituait le Congo."

Pour être plus vrai cependant, M. Chomé aurait pu ajouter aussi et surtout : "dans la vie politique" ! L'aveu en tout cas méritait d'être acté.

p.26 L'auteur de "M. Lumumba et le Communisme" voit dans mon "indignation" un "réflexe de haine" vis-à-vis des pays socialistes. Je ne nourris aucune haine pour quiconque. Pendant des années, j'ai milité pour la coexistence pacifique de l'Est et de l'Ouest, et je ne renie rien de mon action passée. Mais je constate simplement que lorsque ces pays veulent "prendre leur place", comme l'écrit M. Chomé, dans la vie culturelle, économique et politique du Congo, c'est avant tout pour y semer leur idéologie, souvent belliciste - voir la Chine - et exciter à la haine vis-à-vis de l'Occident (voir émissions de Radio Pékin et de Radio Moscou).

M. Chomé se place uniquement sur le plan affectif et sentimental, prenant systématiquement la défense de tous les faits et gestes de ses amis du bloc de l'Est, et réservant sa haine et ses invectives pour l'Occident. Quant à moi, je préfère me placer sur le plan de l'analyse objective et sans haine dans une seule perspective : la constatation des faits, dans le respect de la vérité.

Mais peut-être est-ce demander beaucoup à M. Chomé de juger avec objectivité et sérénité ?

p.31 D'après M. Chomé, je "semble" considérer les précisions données par M. Gaspar sur le comportement des soldats lors de la mutinerie (7 juillet au soir à Léo) comme la preuve "la plus significative" de la pénétration communiste au Congo.

D'abord, je n'ai reproduit le texte de M. Daniel Gaspar qu'en note comme un témoignage parmi d'autres sans vouloir lui donner une valeur primordiale de démonstration. Ensuite ...

p.32 ... Il y a de la mauvaise foi à présenter cette citation qui doit être remplacée dans son contexte, comme si j'y voyais la clé du mécanisme de la mutinerie. En fait, les choses sont beaucoup plus complexes. Ce qui est vrai et reconnu par tous les témoins, c'est qu'une agitation politique intense d'origine diverse a eu lieu dans les camps militaires avec le résultat que l'esprit parmi les soldats devint très mauvais et que l'indiscipline la plus complète y régna bientôt.

Parmi les témoins, je citerai encore M. Willy Carels, Commissaire de district des Cataractes ("Le Soir" - 21 juillet 1960) :

Au camp Hardy de Thysville, écrit-il, "la compagnie de service, c'est-à-dire la 4e compagnie, opéra un véritable putsch militaire qui, d'après des renseignements obtenus bien avant le 5 juillet, semblait avoir été préparé dès le 15 juin."

Autre témoin : André Ryckmans. Depuis plusieurs mois déjà André Ryckmans avait averti à maintes reprises le Général Janssens qu'au moment de l'indépendance la mutinerie du Camp Hardy serait fatale par suite de l'agitation politique incessante qui y régnait.

Le noyautage de la Force Publique était mené et soigneusement préparé depuis des mois par des nationalistes extrémistes - l'aile dure de l'Abako notamment - et divers propagandistes politiques. (1) Mais je n'ai jamais prétendu que la responsabilité des mutineries incombait aux seuls communistes - pas une seule fois, je n'emploie le mot complot communiste à propos des mutineries -. Je maintiens cependant que l'action de certains meneurs communistes et nationalistes extrémistes a été un des facteurs importants dans la dégradation de la mentalité au sein de la Force publique en favorisant l'indiscipline et l'esprit de revendication.

p.32 La seconde mutinerie de Léo (la première ayant eu lieu les 5 et 6 juillet) fut déclenchée le 7 au soir.

Mais le motif invoqué par M. Chomé : les faux bruits d'une invasion soviétique, ne représente qu'un des éléments multiples qui ont influencé le comportement des soldats. En réalité, les faux bruits de toutes natures, qui, d'après les meilleurs témoins, se répandirent parmi les soldats, et l'excitation quasi permanente de source diverse qu'ils subirent, devaient, sans pour autant négliger la version d'une orchestration très plausible - semer la pagaille et la peur réciproque aussi bien parmi les Européens que parmi les troupes congolaises.

(1) Le bureau d'information de presse de l'Ambassade de l'U.R.S.S. à Conakry envoyait régulièrement de la matière rédactionnelle au journal "Notre Kongo", très extrémiste à l'époque. Le journal de l'Abako, dirigé alors par la tendance dure du parti, a repris dans ses colonnes plusieurs fois l'un ou l'autre de ces articles en provenance de Conakry, ainsi que des slogans de Lénine.

p.33

Les faux bruits de l'invasion soviétique ont circulé dès le 7 juillet, tard dans la soirée, mais aussi le 8 au matin. (La dépêche Belga date du 8)

Quoi qu'il en soit de l'origine exacte des mutineries - les historiens auront à résoudre ce problème - il est tout-à-fait certain, et ici, je suis d'accord avec Patrice Lumumba (allocution radiophonique du 10 juillet), que la responsabilité réelle des événements pèse sur l'administration belge qui n'a pas su prévoir à temps l'africanisation des cadres à l'armée et dans l'administration.

p.33

Je ne sais si M.Chomé m'a bien lu, mais j'en doute à lire son commentaire sur la chronologie des événements :

J'avais écrit (p.28 de mon livre) : "C'est le même jour, 5 juillet, qu'éclate le soulèvement de la force publique, au camp de Thysville - relié téléphoniquement à celui de Léo - sous l'influence d'ailleurs des militaires kinois." (C'est-à-dire de Léopoldville)

M.Chomé me reproche de prendre des libertés avec l'histoire lorsque, écrit-il, je fais débuter la mutinerie à Thysville. Où a-t-il trouvé le verbe débuter dans mon texte ? Au contraire, j'affirme clairement que cette mutinerie de Thysville a éclaté sous l'influence des militaires kinois. En bon français, cela signifie que la mutinerie débuta à Léo d'abord, gagna Thysville et, par réaction, provoqua en retour une grande agitation dans le camp Léo II à Léopoldville (les deux camps étant reliés par fil téléphonique direct).

Les lecteurs de M.Chomé seront une fois de plus édifiés sur la manière avec laquelle il déforme la pensée des autres. Croit-il donc qu'ils sont naïfs au point d'accepter les yeux fermés ses interprétations et affirmations aussi gratuites qu'inexactes ?

p.34

C'est le bombardement de Matadi, affirme M.Chomé, qui a provoqué "l'immense majorité des débordements dont les populations blanches des postes isolés du Bas-Congo furent victimes". N'en déplaise à M.Chomé, ces débordements se situent en grande partie avant le débarquement de Matadi qui, bien sûr, renouvela les exactions, entraîna d'autres violences et exerça une influence détestable sur l'esprit des soldats. Ceux-ci, c'est exact, devinrent résolument anti-belges à partir des événements de Matadi.

Mais prétendre comme M.Chomé a l'audace de le faire en page 51 de sa brochure, que les viols commis pendant la nuit du 5 au 6 juillet dans le Bas-Congo se limitent au nombre de "deux sûrement, peut-être quelques-uns, mais il n'existe actuellement aucun élément qui permette de l'affirmer", voilà qui dépasse les limites de l'honnêteté intellectuelle !

Sans doute M. Chomé n'a-t-il pas eu connaissance du Rapport de la Commission d'enquête, présidée par M.Delahaye, Conseiller à la Cour de Cassation ? Ce rapport qu'il peut obtenir au Ministère de la Justice, et qui, par le sérieux avec lequel il a été rédigé, ne saurait être suspecté, lui apprendrait peut-être à reconnaître la réalité des faits. M. Chomé est évidemment capable de contester la haute qualité du Président et des trois membres de la Commission, tous hauts magistrats de l'ordre judiciaire, car, il va de soi, n'est-ce pas, qu'un rapport qui ne met pas en accusation la Belgique, ne revêt à ses yeux aucune valeur.

p.34

Dans le rapport en question, il apparaît nettement que la plupart des exactions et viols, non seulement dans le Bas-Congo, mais à Luluabourg, à Ikela, à Boende, à Kongolo, à Elisabethville (sept Européens tués) et à Matadi même (400 otages européens rassemblés à l'Hôtel Métropole) datent d'avant le 11 juillet, jour du débarquement de la force navale belge à Matadi. Après le 11 cependant, les sévices et viols redoublèrent, surtout au camp Hardy de Thysville.

En niant l'évidence, M.Chomé rejoint dans la mauvaise foi MM. Kashamura et Lumumba qui, eux, affirmèrent qu'aucune violence n'avait été commise :

20 juillet - M.Kashamura nie que des femmes blanches aient été violées.

23 juillet - M.Lumumba à Londres déclare : "Il n'y a aucune preuve que des femmes blanches aient été violées"

29 juillet - M.Lumumba à Montréal affirme qu'aucun cas de violence n'a pu être établi lors de l'enquête conduite par des magistrats belges pour son gouvernement.

M.Chomé serait plus honnête en admettant loyalement les 274 viols déclarés et reconnus, dont la Commission fait état.

p.34

Toutes les mutineries qu'on peut considérer comme simultanées, en grande partie au moins, n'ont pas encore trouvé leur véritable explication. Je n'ai apporté que quelques éléments d'appréciation des attitudes, sans prétendre le moins du monde avoir fait une mise au point définitive. Relisez mon texte, M.Chomé (p.33). Je n'écris pas : "Un mot d'ordre mystérieux a été donné" mais bien : "Comme si un mot d'ordre mystérieux avait été donné, des mutineries éclatent en chaîne à peu près simultanément".

p.34

M.Chomé me reproche implicitement de n'avoir pas tenu compte du fait que les blancs, pour s'armer, avaient dans certains endroits, "vidé l'arsenal" et que la Force publique voulait les désarmer. Cette accusation tombe à faux. En effet, j'avais pris soin de noter en bas de la p.34 de mon livre : "Des groupes d'Européens...avaient fait main basse sur certaines armes de la F.P., ce qui explique en partie le comportement des mutins."

Puis-je attendre de M.Chomé qu'il rectifie à l'usage de ses lecteurs ?

p.35

A propos des cours suivis par M.Gizenga en Guinée, M.Chomé donne à nouveau un bel exemple de son art de camoufler les réalités.

p.36

Il n'existe pas, écrit-il, en Guinée, de cours de sociologie marxiste-léniniste, mais bien une "école de cadres syndicaux", ce qui, ajoute M.Chomé, n'est pas la même chose.

Pour qui, encore une fois, notre auteur prend-il ses lecteurs ? M.Chomé devrait savoir que le programme des cours de "l'Ecole des cadres syndicaux" de Conakry comprend des cours de sociologie, exposant uniquement les doctrines collectivistes de Marx et de Lénine, à l'exclusion des autres systèmes qui ne sont qu'effleurés et rejetés comme réactionnaires. Il s'agit donc bien de cours de sociologie marxiste-léniniste!

Mais M. Chomé comme d'habitude joue sur les mots.

p.36 Que M.Gizenga soit resté à Conakry trois mois, quatre mois ou davantage, alors que les cours y durent normalement six mois, n'a pas une grande importance. J'ai voulu signaler simplement qu'il avait subi une formation déterminée par des professeurs orientés idéologiquement. C'est tout ce que j'entendais démontrer.

p.37 Ici encore, M.Chomé n'a pas bien lu mon texte. Il me met au défi de citer un seul nom d'un agent communiste quelconque qui aurait entretenu la panique des Blancs.

Je le renvoie à mon livre, p.34 : "A Stanleyville, deux communistes grecs, Emmanuel Arghiri et Georges Yannakis, accusés de menées subversives, sont arrêtés." Ces deux agents sèmaient systématiquement la panique parmi les Européens de Stan. Comme j'étais à Stan à l'époque, je puis confirmer le fait."

5 - En plein délire

p.39 A propos des lettres de M. N'Krumah à M.Lumumba que je cite dans mon ouvrage et dont les photocopies figurent en annexe, M. Chomé ironise assez lourdement. Il voudrait me faire dire que je considère M. N'Krumah comme un communiste et que je mets le Ghana dans le même sac que les pays "socialistes". Nouveau procès d'intention que je ne prends même plus la peine de relever, tellement le procédé me paraît stupide.

"Si elles (ces lettres) ont été écrites..." Le lecteur admirera cette phrase de M.Chomé car elle classe définitivement son auteur. Ainsi donc, il essaye de jeter le doute sur l'authenticité de ces lettres, alors que l'Ambassadeur du Ghana à Léo, en personne, en a reconnu l'authenticité, et que M. N'Krumah lui-même les a publiées en livre blanc. On se demande vraiment quelles sont les conditions qu'il faut réunir pour que M.Chomé daigne reconnaître l'authenticité d'un document !

En note, M.Chomé écrit : "Nous n'avons pas retrouvé ce conseil ("Soyez aussi froid qu'un concombre") dans les photographies publiées en annexes XIV à XXIX." M. Chomé doit, ou-bien être myope ou ignorer l'anglais. S'il est myope, je le renvoie à la page XXI des annexes, et s'il ne connaît pas l'anglais, je veux bien lui dire que : "Be as cool as a cucumber" se traduit par "Soyez aussi froid qu'un concombre" .

Quant à la traduction française en regard, dont l'auteur est, je suppose, ghanéen, il a trouvé, j'imagine, l'expression suspecte, et sautant la difficulté, a traduit tout simplement : "Soyez tout-à-fait calme" ! Bon conseil en vérité qu'on aurait aimé voir suivre par le destinataire de la lettre.

p.40 Concernant l'empoisonnement^m de Félix Moumié à Genève, accompli vraisemblablement par un agent du 2e bureau français, M.Chomé voudrait, on ne sait par quelle obsession, me faire dénoncer cet empoisonnement comme un nouveau crime ...communiste ! Comprenne qui pourra, mais passons !

p.40 "Et voilà tout", écrit M.Chomé. En effet, ce n'était que cela. En vérité bien peu de chose ! Mais une deuxième partie du pamphlet de M. Chomé entend me régler une fois pour toutes mon compte. Voyons cela de plus près.

II

DEUXIEME PARTIE

1 - La détraction de M.Patrice Lumumba

p.42 Il est exact que M.Lumumba, parlant en français devant un public européen ou lors de conférences de presse, n'a jamais versé d'une manière directe dans la démagogie, au moins avant l'indépendance, mais il en allait tout différemment dans ses discours démagogues, violents et incendiaires (comme celui du 29 octobre 1959 à Stanleyville) adressés en langue autochtone à la masse africaine.

Trop souvent aussi, il laissait ses acolytes et ses militants décrire devant les masses des lendemains séduisants, et développer des promesses électorales insensées.

Cela fut d'ailleurs reconnu par tous les observateurs, et les meilleurs journalistes l'ont souligné, tel Jean Daniel dans "L'Express".

"L'avènement de l'indépendance, écrivait ce dernier, a été décrit comme l'avènement du bien-être immédiat. Pour éveiller des esprits somnolents à la conscience politique, on a d'abord suscité chez eux des convoitises que l'on ne peut plus maîtriser. On retrouve peut-être ici la démagogie que d'aucuns jugeront indispensable pour faire une révolution. Dans la situation congolaise, je ne peux m'empêcher de penser que cette démagogie a été criminelle."

p.43 Cette surenchère ne fut d'ailleurs pas l'exclusivité du M.N.C., et d'autres partis et d'autres leaders portent une responsabilité identique comme celle que M.Chomé signale en Equateur.

J'y insiste ('en p.11 de mon livre), mettant en cause aussi bien le M.N.C.-Lumumba que le parti du peuple ou l'Abako. On aurait pu en citer d'autres encore.

p.46 Le Discours de P.Lumumba le 30 juin

L'injustice scandaleuse de ce discours était de laisser croire au monde et de lui donner l'impression que la Belgique, durant 80 ans, avait passé son temps à persécuter et même à fusiller les Congolais.

Beaucoup de choses dites par M.Lumumba étaient vraies - il suffit pour cela de lire l'ouvrage très bien fait, quoique tendancieux, de Pierre Joye et Rosine Lewin sur "les trusts au Congo" - mais tout n'était pas vrai. Et c'est en cela que ce discours fut injuste, indépendamment de l'inopportunité et de la grossièreté qui, en matière politique, sont des fautes capitales.

Sans doute, ce discours a-t-il revêtu pour certains un aspect de libération psychologique. C'est possible et probable, mais n'enlève rien à l'inopportunité du fait.

M.Chomé, dans sa contemplation éperdue de l'image sacrée qu'il se fait de Patrice Lumumba, s'extasie devant ce discours comme un fidèle oriental devant les icônes. Cela n'est pas très sérieux.

p.46 Le 6 février 1960, lors de la conférence faite aux Amis de "Présence Africaine", Patrice Lumumba tint d'autres propos bien plus vrais et raisonnables. Qu'a-t-il dit alors ?

"Depuis 80 ans, les noirs du Congo ont toujours accueilli les Belges à bras ouverts. Grâce à l'action de Léopold II, depuis 80 ans, nous vivons groupés ensemble."

"Je dois sincèrement, continuait P.Lumumba, rendre hommage à la Belgique. Je pense que c'est la première fois dans l'histoire de la colonisation qu'une colonie, sans transition aucune, accède au rang d'un Etat souverain."

"Maintenant que l'indépendance politique est acquise, nous ne pouvons plus suspecter la sincérité et les bonnes intentions du gouvernement belge."

"L'indépendance, poursuivait-il, ne signifie pas l'expulsion des Européens qui sont au Congo. L'indépendance ne signifie pas rupture des relations entre la Belgique et le Congo."

"Nous assurerons les Européens de la sécurité de leurs personnes et de leurs biens".

Au lendemain de l'indépendance, le Premier Ministre a donné une interview à l'A.P. (reprise par "La Libre Belgique" du 4 juillet 1960). Que déclarait alors M.Lumumba ?

"Nous sommes décidés, disait-il, à sauvegarder la sécurité de chacun, riche ou pauvre, Blanc ou Noir, et je serai personnellement intransigeant à l'égard de ceux qui ne respecteront pas la loi. Nous sommes responsables des droits civiques des Congolais et des Européens. Leurs biens et leurs personnes doivent être protégés."

"Le Congo a maintenant besoin d'une longue période de calme, sinon le monde n'aura pas confiance en nous et les gouvernements et les groupes industriels étrangers hésiteront à faire dans notre pays les investissements dont nous avons un besoin urgent pour le développement de notre économie."

"Mon peuple, ajoutait M.Lumumba, se rend compte maintenant que la lune de miel est passée et que nous devons tous nous mettre au travail comme nous ne l'avions jamais fait auparavant, pour instaurer dans ce pays une économie solide et un régime qui, je l'espère, sera une démocratie modèle."

"Avec l'équipe gouvernementale, nous avons dressé des plans pour le développement économique et industriel du Congo. C'est une tâche colossale qui ne permet pas de perdre mon temps à résoudre les rivalités et les jalousies tribales qui ne sont que des problèmes secondaires."

Après avoir rappelé qu'il a une confiance totale dans les officiers belges qui commandent l'armée congolaise, M.Lumumba a déclaré :

"Nos soldats et leurs officiers belges sont liés les uns aux autres. Avec l'aide des Belges, j'espère que nous pourrons créer aussi vite que possible une armée nationale qui sera commandée par des officiers congolais."

Ne pensez-vous pas, M.Chomé, qu'un tel langage, ou un autre similaire, eût été, dans les circonstances solennelles de l'indépendance, infiniment préférable ? Et qu'il eût témoigné d'une noblesse d'âme et d'une sérénité qui sont, ou devraient être, le propre des véritables hommes d'Etat ?

Le 30 juin, tout le peuple congolais a écouté P.Lumumba. C'était l'occasion pour le Premier Ministre d'appeler les Congolais à oublier le passé et à se tourner vers l'avenir, sans remémorer au jour même de l'indépendance toutes les erreurs et toutes les lacunes d'une politique colonialiste définitivement enterrée.

Au lieu de cela, M.Lumumba tint des propos manifestement amers, injustes et parfois haineux :

"Nous avons connu les ironies, les insultes, les coups que nous devons subir matin, midi et soir, parce que nous étions des nègres."

...
"qui oubliera, enfin, les fusillades où périrent tant de nos frères, ou les cachots où furent brutalement jetés ceux qui ne voulaient pas se soumettre à un régime d'injustice."

Tout en reconnaissant la valeur humaine indéniable de cette protestation, - car il est évident que les colonisateurs belges comme tous les colonisateurs d'ailleurs ne se sont pas conduits comme des enfants de chœur - on peut, je crois, regretter le manque de nuances et la volonté de généraliser dont ces textes font preuve. L'administration coloniale avait une poigne de fer, c'est vrai, mais il est faux de dire que les coups pleuvaient matin, midi et soir comme si l'ensemble de la population y était soumise. Les règles de protection des Noirs étaient très strictes, et le Blanc qui portait la main sur un Noir était immédiatement condamné. Les prisonniers - et eux seuls - recevaient des coups de chicotte en tant que délinquants, c'était là le scandale, lequel ne fut supprimé qu'en 1957 ! Quant aux fusillades, il est parfaitement exact qu'à plusieurs reprises l'administration procéda à des répressions énergiques, mais encore une fois la territoriale belge a fait autre chose en 80 ans que de "chicotter" ou de "fusiller" les noirs.

Le Premier Ministre, en une telle circonstance, se serait montré grand s'il était parvenu à dominer son ressentiment. Il aurait pu dire, par exemple, comme Léopold Sédar Senghor, président de la République du Sénégal : "Le colonialisme appartient désormais à l'histoire. Il est au passé. Pour nous, la tâche essentielle de notre génération n'est plus de vitupérer le colonialisme pour masquer nos difficultés internes, mais, au contraire, d'analyser lucidement ces difficultés pour chercher et trouver les moyens de les surmonter."

Sans doute, a-t-on trop peu insisté sur le caractère positif de la seconde partie du discours du Premier Ministre congolais le 30 juin, de même que sur le toast qu'il prononça au moment du dîner officiel pour réparer quelque peu l'impression désastreuse que causa partout - même chez les Africains - son attaque, contre la Belgique en présence du Souverain qu'il avait lui-même invité !

L'attitude de Mgr Malula

p.49 M. Jules Chomé, dont l'anticléricalisme primaire est bien connu, cite un texte de Mgr Malula contre le laïcisme et s'en indigne.

En réalité, Mgr Malula admet parfaitement la séparation de l'Eglise et de l'Etat ainsi que l'Etat laïc et neutre en matière confessionnelle. Mais il rejette par contre - et en cela il a raison - le laïcisme athée et anti-religieux de certaines idéologies occidentales qui, dit-il, sont un attentat à la vie religieuse du peuple bantou. Il exprime la même idée plus loin lorsqu'il vise le matérialisme athée comme "diamétralement opposé à toutes les tendances religieuses de l'âme bantoue".

Affirmant une fois de plus le peu de souci qu'il a du respect de la vérité, M. Chomé confond volontairement le laïcisme athée et militant tel que Mgr Malula le dénonce, avec le caractère laïc, c'est-à-dire neutre du point de vue confessionnel, de la plupart des Etats modernes. Le lecteur jugera comme il convient son procédé !

Il y a par ailleurs une évidente malhonnêteté à présenter Mgr Malula comme un homme désireux d'imposer à l'Etat congolais la "primauté de son Eglise". Je connais suffisamment Mgr Malula et son large esprit de tolérance pour affirmer que jamais il n'adopterait une position semblable, et je recommande à M. Chomé de s'inspirer, s'il lui est encore possible, de l'esprit de tolérance de l'évêque auxiliaire de Léopoldville.

L'action de M. Justin Bomboko, ministre des Affaires Etrangères

p.52 M. Chomé, avec l'assurance qu'on lui connaît, nie que M. Bomboko ait avalisé l'intervention militaire belge au Katanga, mais il ne cite pas le texte du discours du Ministre des Affaires Etrangères, le 12 juillet.

"Nous avons conclu avec la Belgique, note M. Bomboko, un traité d'amitié ; au terme de ce traité, il nous était possible de pouvoir requisionner l'armée belge pour nous aider au rétablissement de l'ordre. Si nous ne l'avons pas fait tout de suite c'est parce que chez nous, même l'instrument destiné au rétablissement de cet ordre lui-même était l'objet de désordres. Il ne fallait pas pour des raisons psychologiques et aussi pratiques mettre l'armée belge en face de l'armée nationale congolaise. Là où la chose était possible, les deux armées sont parvenues à rétablir l'ordre dans un esprit de collaboration et d'amitié. Nous étions sur le point de réussir, malheureusement des incidents graves ont compromis cette réussite dans la région du Bas Congo et plus particulièrement à Matadi."

De ce texte, que conclure, sinon que M. Bomboko n'a pas fait appel tout de suite à la collaboration belge, mais il se réjouissait que là où la chose était possible (c'est-à-dire notamment au Katanga) les deux armées sont parvenues à rétablir l'ordre dans un esprit de collaboration et d'amitié.

"Nous étions sur le point de réussir...", s'écria M. Bomboko. En effet, ce n'est qu'après Matadi que l'indignation contre l'agression belge se généralisa et que M. Bomboko se rétracta, affirmant que jamais il n'avait fait appel aux troupes belges. Mais des documents existent, et qui sortiront un

jour, prouvant qu'avant Matadi, M. Bomboko avait essayé de composer, tout comme M. Lumumba l'avait fait à Luluabourg.

Cela est si vrai que le Président du Sénat, M. Iléo, après avoir reconnu que le gouvernement belge a été dans l'obligation d'agir pour protéger ses nationaux, a reproché à certains membres du gouvernement congolais (-et c'est M. Chomé qui me le rappelle, ne craignant pas de se mettre en contradiction avec lui-même (p. 65 de sa brochure) -) "d'avoir apporté leur collaboration à la décision qui a entraîné l'envoi des troupes belges."

p. 53 Il est exact que beaucoup d'actes et textes à l'époque furent accomplis et signés solidairement par MM. Kasa-Vubu et Lumumba. Mais lorsque M. Chomé écrit que tous les télégrammes de protestation ... contre l'"agression" belge portaient la signature de M. Kasa-Vubu, il ne dit pas la vérité.

En effet, le fameux télégramme à M. Krouchtchev envoyé de Luluabourg le 13 juillet, et prétendument signé par MM. Kasavubu et Lumumba, n'a été signé que par M. Lumumba pour la bonne raison que le Président de la République s'opposait à l'envoi de ce télégramme. C'est donc de la propre initiative du Premier Ministre que ce télégramme fut envoyé avec la double signature, sans l'accord du Président Kasa-Vubu.

Le témoin qui a assisté à l'entretien orageux entre le Président de la République et le Premier Ministre est tout-à-fait formel. Mais afin que M. Chomé ne dise pas que j'affirme en l'air, je me permets de citer son nom : il s'agit de M. Tumawaku, directeur du service de presse du Commissariat général à l'Information (Cominfor) de la République du Congo à Bruxelles.

Quant aux autres documents, pour qui connaît le caractère et les habitudes des deux hommes, l'initiative des prises de position - c'est l'évidence même - revenait toujours au Premier Ministre qui imposait sa manière de voir et son style au Président de la République.

Un exemple parmi d'autres : lorsque MM. Kasa-Vubu et Lumumba revinrent à Léo (Ndjili), des journalistes pénétrèrent immédiatement dans l'avion et posèrent des questions aux deux hommes d'Etat. M. Lumumba, ayant refusé de répondre, ils s'adressèrent au Chef de l'Etat. Celui-ci s'apprêtait à faire une déclaration, mais sur un signe impératif et un "non" qui ne l'était pas moins de M. Lumumba, le Président garda le silence.

A d'autres moments par contre, MM. Kasa-Vubu et Lumumba semblaient être entièrement d'accord. Il est d'ailleurs clair que le traitement humiliant qui fut réservé en maintes circonstances durant leur voyage aux deux hommes d'Etat, et la sécession du Katanga qui intervint à la même époque, devaient fatalement rapprocher le Président de son Premier Ministre.

p. 54 M. Kasa-Vubu était sincèrement persuadé, comme beaucoup d'hommes politiques congolais, de la réalité de l'agression belge. Il faut d'ailleurs admettre que certaines apparences étaient contre la Belgique : Débarquement de Matadi, sécession du Katanga, occupation de diverses villes par les paras, etc.. Cela explique très bien la persistance du sentiment anti-belge chez M. Kasa-Vubu qui, en novembre 60 encore à New-York, parlait toujours de l'"agression" belge.

Il faut aussi tenir compte de la surenchère, toujours très en faveur à New-York. Pour que sa délégation congolaise soit admise aux Nations-Unies, M. Kasa-Vubu se devait de jouer, sincèrement ou non, la carte anti-belge.

p.57 M.Lumumba aurait pu réquisitionner l'armée belge au Congo

M.Lumumba avait à l'époque le pouvoir et l'ascendant nécessaire pour faire prévaloir son point de vue. S'il avait expliqué au peuple que la collaboration des troupes belges était momentanément nécessaire pour rétablir l'ordre, le peuple l'aurait accepté. J'ai cité à cet égard l'accueil fait par la population africaine de Léo aux troupes belges et congolaises agissant ensemble et de commun accord, suite à une convention signée entre M. Kamitatu et les autorités militaires belges (14 juillet 60)

M.Lumumba s'était même engagé dans cette voie puisqu'il autorisa les troupes belges à rester durant deux mois au Kasai. J'en parlerai un peu plus loin.

Il apparaît maintenant d'une manière de plus en plus claire que le fait de n'avoir pas réquisitionné les troupes belges sur place (bases de Kamina, Kitona et Banane), en vertu de l'article 6 du Traité d'amitié, constituait une faute grave commise contre la nation congolaise, faute dont plusieurs leaders sont solidairement responsables, mais, au premier chef, M.Lumumba qui avait la responsabilité majeure comme chef de gouvernement d'abord et puis, ne l'oublions quand même pas, comme ministre de la Défense nationale.

Les événements qui ont suivi - et le chaos qui n'a cessé de s'ensuivre - prouvent à suffisance la justesse de cette constatation.

M.Lumumba a-t-il prêché le calme et l'ordre ?

p.58 Je reconnais que M.Lumumba a déploré comme M.Kasa-Vubu les "actes criminels commis par les Congolais contre les Européens" et que j'aurais dû le signaler. Il n'y avait dans cet oubli aucune mauvaise intention.

Il faut cependant reconnaître que M. Lumumba ne fit rien pour contre-carrer les émissions à la radio de M.Kashamura, dont les effets nocifs ont été reconnus partout.

Ce dernier s'opposa souvent et cela dès le 8 juillet (voir document III des annexes de mon livre) mais surtout après Matadi, à la simple lecture de communiqués regrettant les incidents, violences et voies de fait, et appelant la population au calme et au respect des biens et des personnes. Au contraire, il jeta de l'huile sur le feu, invitant les masses à la haine raciale.

On trouvera à cet égard des précisions intéressantes dans une série d'articles d'un témoin des événements, M. Daniel Gaspar, sous le titre : "M.Kashamura, l'innocent aux mains rouges" ("La Libre Belgique" - début mars 1961)

En cautionnant comme il l'a fait l'oeuvre de son ministre de l'Information, le Premier Ministre se montrait apparemment complice de cette campagne de haine. C'est le moins qu'on puisse dire !

Si M. Chomé n'y croit pas, qu'il veuille bien relire les : "Propos de M. Anicet Kashamira", édités par la Commission de Coordination (1960) Il y trouverait (en p.12) des textes comme celui-ci :

"La Belgique accuse notre armée d'avoir violé des femmes blanches. C'est faux. Nous connaissons les manoeuvres et l'hypocrisie de la Belgique. Elle veut semer un déshonneur public à notre pays .

...

"Dernièrement, et cela après l'indépendance, ce sont les officiers belges qui violèrent les femmes du Maniéma. Les habitants de Kindu, Kasongo, Lokandu, Lubutu, etc. viennent de vivre une sauvagerie la plus scandaleuse d'un peuple qui se dit civilisé. (On se rappellera que le Gouvernement provincial du Kivu opposa le démenti le plus formel à ces allégations - N.de l'A.) Au moment où je vous parle, les troupes "agresseuses" patrouillent dans Léopoldville, le Bas-Congo, Coquilhatville. Elles volent l'argent des Congolais, elles les pillent. Cette armée qui ne veut pas rentrer chez elle se méconduit comme des bandits dans notre chère République. Tous les Belges méconnaissent l'autorité de notre grand sauveur Kasa-Vubu et M.Patrice Lumumba. La Belgique accuse nos soldats d'avoir violé les femmes blanches. Quel mensonge. Les Belges ont commis davantage et cela ne nous a jamais empêché de vivre avec eux comme des frères. Après tout, ce sont eux qui nous ont démoralisés. Ils étaient jaloux de notre moral et de notre dignité, car, si nous avons nos défauts, nous ne sommes jamais tombés si bas comme eux, qui vendent la chair humaine et qui n'ont pas peur de commettre un crime, même risquer une guerre mondiale, parce qu'ils aiment l'argent et la richesse, parce qu'ils aiment exploiter, parce qu'ils aiment dominer." (19 et 20 juillet 60)

M. Chomé dira -t-il encore que ce n'est pas là de l'excitation à la haine raciale ? Je lui conseille aussi de relire le discours incendiaire prononcé à la radio de Léo par M.Antoine Gizenga, le samedi 16 juillet, discours dans lequel il affirme que le gouvernement congolais "peut en cinq minutes déclencher contre la Belgique l'anéantissement total de tous les Belges du Congo." !

p.59 Le message du Roi le 21 juillet 1960

Les paroles du Roi en date du 21 juillet sont hélas vraies. Si les autorités responsables avaient eu la volonté de combattre réellement les violences, elles auraient évidemment empêché les excitations à la violence de MM. Gizenga, Kashamira et consorts qui s'efforçaient à la radio "de dresser contre les Belges le peuple congolais".

p.59 Responsabilité des leaders congolais

L'intervention militaire belge, encore une fois, décidée pour sauver des vies de compatriotes, et quoique désastreuse sur le plan psychologique vis-à-vis des Congolais, ne pouvait honnêtement passer comme une agression contre le Congo, lequel venait de conquérir, en accord avec la Belgique, sa pleine indépendance.

Des hommes d'Etat, conscients de leur responsabilité, auraient du comprendre cette situation. Et dans ce regret, j'associe aussi bien la personne de M.Lumumba que celle de M.Kasa-Vubu.

Sans doute ont-ils énormément payé de leur personne pour prêcher partout le calme et l'ordre, mais cela ne suffisait pas. Durant leur absence de Léo en effet, leurs efforts furent anéantis par la campagne de haine de la Radio.

Devant la carence des forces armées congolaises, je le répète, la réquisition des forces belges s'imposait et se justifiait, d'autant plus qu'elles étaient sur place dès avant l'indépendance.

M. Lumumba, suivi par M.Kasa-Vubu, ne l'entendit pas ainsi. Et ce fut la rupture des relations diplomatiques, l'appel à l'O.N.U., à l'U.R.S.S. et toute l'aventure internationale qui en résulta. Non seulement internationale d'ailleurs, car les conséquences les plus funestes de cette situation sont ressenties par les Congolais eux-mêmes. Ce sont eux avant tout qui subissent les suites du chaos provoqué, partout à l'intérieur du Congo, par les actes irréfléchis de leurs leaders.

p.61 Gizenga et Kashamura, le seul espoir du Congo!!!

M. Chomé a le front de prendre la défense de M.Kashamura. Il y a là une véritable imposture. Car vouloir défendre un homme aussi néfaste, aussi faible et aussi inconsistant que M.Kashamura, dépasse l'entendement.

Il est vrai que la revue "Remarques congolaises" (du 20 janvier 1961), tribune presque exclusive de M.Jules Chomé, écrit textuellement que "le régime établi par MM. Gizenga et Kashamura - en l'absence de M.Lumumba - apparaîtrait rapidement comme le seul espoir du peuple congolais." !!

Pauvre Congo s'il ne lui reste plus comme espoir que MM. Gizenga et Kashamura. Tirons l'échelle. Après un texte pareil, il ne faut plus s'étonner de rien. Et je ne serais pas surpris qu'un jour M.Chomé consacre un livre à M.Kashamura pour vanter le personnage et décrire tout le bien qu'il a fait au Congo.

Il ne semble pas que ce soit l'avis des autorités de Stanleyville qui très "gentiment" ont réexpédié M.Kashamura à Stan, certains disent même : incarcéré, et l'ont empêché de parachever ainsi ses expériences et ses performances de tout genre à Bukavu. M.Kashamura pourra déjà s'estimer très heureux s'il ne subit pas le même sort que M. Songo.olo.

p.66 Les deux lettres signées par M.Lumumba à Luluabourg

M. Chomé, contre l'évidence, continue à nier l'existence, et la signature par M.Lumumba, de deux lettres adressées au Consul Général de Belgique à Luluabourg, M.Willems, lettres aux termes desquels il acceptait le maintien des troupes belges au Kasai durant deux mois.

Pour M.Chomé, MM. Kasa-Vubu et Lumumba contestèrent "cette autorisation, absolument opposée à la ligne de conduite qu'ils s'étaient tracée".

Je suis désolé de contredire une nouvelle fois l'auteur de "M.Lumumba et le Communisme" et de le prendre en flagrant délit d'inexactitude.

Que M.Chomé veuille bien se référer à l'ouvrage "La Crise Congolaise" (1er janvier 1959 - 15 août 1960), publié par M. Fernand van Langenhove, secrétaire général du Ministère des Affaires Etrangères (Chronique de Politique Etrangère - Vol XIII - N° 4 à 6 - juillet-novembre 1960 - Institut Royal des Relations Internationales - Bruxelles)

Il trouvera au Document 34 de ce volume (pp.650-651), les fac-simile des originaux des deux lettres, conservés au Ministère des Affaires Etrangères, dont j'ai moi-même reproduit la copie conforme en fin de mon livre (annexes - documents IV et V)

Et s'il le désire, je pourrai encore lui communiquer un témoignage supplémentaire d'une personnalité qui a suivi les négociations entre M.Swinne et M.Lumumba le 11 juillet à Luluabourg, témoignage qui confirme d'une manière définitive que la signature de ces lettres a bien "été formellement établie et attestée".

Je conçois que l'existence de ces deux lettres, signées par M.Lumumba, gêne considérablement M.Chomé parce qu'elles réduisent à néant sa thèse, et sa fragile argumentation laborieusement échafaudée, démontrant - si l'on peut dire - que le Congo ne pouvait en aucun cas faire appel aux troupes belges, qui comme chacun sait, ne peuvent être que "d'agression" !

En réalité, le fait de l'existence de ces lettres ne donna guère au Consul le pouvoir de convaincre les populations belges de rester à Luluabourg - la confiance n'y était plus. A cet égard, comme le note M.Chomé, leur efficacité s'avéra effectivement très faible ou même nulle, mais elles auraient du cependant offrir une garantie, puisque les Européens avaient l'assurance, par écrit signé du Premier Ministre, que les troupes belges resteraient sur place pour les protéger. Les Européens - et en cela je donne raison à M.Chomé - n'ont pas cru à la valeur de ce document. Tant de fois déjà, M.Lumumba avait fait des promesses qui ne furent jamais honorées. Pourquoi le seraient-elles cette fois-ci ? Et force nous est de reconnaître que les Européens avaient raison, puisqu'il ne fallut pas 24 heures à M.Lumumba pour renier ce qu'il venait de signer.

L'existence de ces lettres revêtait aussi une valeur bien plus importante de précédent. Si les troupes belges étaient autorisées à rester au Kasai, d'autres accords similaires auraient pu être signés, comme celui en cours à Léopoldville, négocié notamment par M.Bomboko. Mais les événements de Matadi, la sécession du Katanga, de même que l'intransigeance du Premier Ministre qui renia l'accord de Luluabourg et rompit les relations diplomatiques, anéantirent bientôt les espoirs du Ministre congolais des Affaires Etrangères.

2 - La justification de l'action du gouvernement belge

"Très civiquement", écrit M.Jules Chomé, je m'aligne "sur les positions de M.Wigny".

Je crois avoir montré à suffisance mon indépendance vis-à-vis de la politique belge que je n'ai jamais ménagée. En témoignent les textes que M.Chomé cite lui-même (en p.45 de sa brochure). Depuis l'indépendance, comme avant, j'ai toujours gardé une entière liberté de jugement et d'appréciation, dénonçant quand il le fallait les erreurs de la politique belge (impréparation des cadres, étouffement des libertés, provocations, débarquement de Matadi, ingérences néo-colonialistes, etc..) mais reconnaissant aussi le côté positif de son action. Vis-à-vis de l'O.N.U. également je crois avoir adopté la même attitude, me félicitant quand M.Hammarskjöld résistait aux prétentions intolérables de P.Lumumba et empêchait la continuation des massacres de Bakwanga, regrettant par contre la discrimination de l'O.N.U. vis-à-vis des techniciens belges.

3 - La justification de la sécession katangaise

p.70 Je ne sais où M.Jules Chomé a repéré dans mon livre le témoignage de mon admiration pour M.Moïse Tshombe, "mon grand homme", comme il écrit ! Ni où il a été lire que je considère la sécession du Katanga comme une expression de la "réalité vivante de l'Afrique", et M. Tshombe comme un progressiste.

Tout cela n'est qu'invention pure. Pas une ligne de mon livre ne peut étayer ces affirmations mensongères de M.Chomé.

J'ai effectivement interviewé M.Tshombe à Elisabethville le 27 juillet 60 et me suis contenté de répéter ce que le président katangais m'avait dit à l'époque, c'est-à-dire qu'il n'envisageait qu'une sécession provisoire.

Je me rends très bien compte que le gouvernement katangais a évolué depuis lors et qu'il a durci sa position. Je l'ai d'ailleurs regretté en p.86 de mon livre.

Il est assez plaisant de voir d'une part M.Chomé me considérer comme l'homme du Katanga, et d'autre part des personnalités katangaises envoyer un télégramme à Bruxelles pour demander qu'on essaye de "stopper" la diffusion de mon livre au Katanga, parce que j'adopte une attitude anti-katangaise (voir pp. 40 - 43 - et 86) M. Chomé se gardera sans doute de signaler cela à ses lecteurs.

La vérité - si l'on essaye d'être un peu réaliste - c'est que l'autonomie politique katangaise, ainsi que celle du Haut (Stanleyville), du Bas (Léopoldville), des deux Kasai, et des autres provinces (Maniema, Kivu, Equateur, etc..) est une nécessité presque inéluctable et risque d'apparaître comme un fait irréversible.

Chaque région cherchera à maintenir son autonomie à l'exemple de ce qui se passe dans n'importe quel Etat confédéral.

Mais les sécessions économiques, elles, sont manifestement regrettables et doivent être combattues.

La sécession économique du Katanga - car c'est bien de cela qu'il s'agit - est, je n'hésite pas à l'écrire, un crime contre les autres régions du Congo. Il importe dès lors que toutes les régions de l'ex- Congo belge restent groupées au sein d'une Confédération ou d'un conseil de coordination qui sauvegarderait les liens économiques indispensables pour permettre à l'ensemble des peuples congolais de vivre dans l'entraide mutuelle.

Si l'on en croit les déclarations de M.Ileo, suite à sa visite à Elisabethville, les katangais et leur gouvernement ne seraient pas sécessionnistes - économiquement parlant - et ne désireraient pas rompre les ponts. L'accord militaire Léo-Bakwanga-E'ville viendrait confirmer cette thèse.

La Table ronde de Tananarive aura permis cette collaboration réelle de tous les leaders congolais, non compris, regrettons-le, ceux de Stan et du Kivu. Puisse-t-elle se développer à l'avenir dans des structures confédérales, laissant à chaque Etat une large autonomie politique.

Mais le lecteur le comprendra facilement, M.Chomé n'a pas assez de finesse ou de flair politique pour distinguer entre ces solutions heureuses et le cliché banal du genre de ceux dont ses écrits foisonnent.

p.73 Insinuant que j'aurais, depuis les événements du Congo, changé d'avis sur la cause de l'indépendance algérienne, M. Chomé écrit que cette cause doit m'être moins chère maintenant qu'elle est appuyée à fond par la Chine communiste et par l'U.R.S.S. Que M.Chomé soit rassuré, je souhaite toujours l'indépendance de l'Algérie en amitié et en accord avec la France (celle du Président de Gaulle et non celle des Ultras !) Je me réjouis des contacts désormais rétablis entre l'Afrique du Nord et la France, grâce à l'action remarquable du Président Bourguiba.

4 - L'exaltation du régime des Commissaires

p.74 Je ne m'attarderai pas sur ce problème qui est évidemment dépassé. Mais afin d'édifier le lecteur, je m'en voudrais de ne pas citer ces lignes de M.Chomé. Voici d'après lui pourquoi j'ai souhaité que l'expérience des commissaires généraux réussisse :

"Ils sont chrétiens. Cela doit suffire. Ils ont proclamé qu'ils n'étaient pas neutres, parce que la neutralité, cela n'existe pas. Ils sont pro-occidentaux. Que faut-il de plus ? "

En trois lignes, M.Chomé est parvenu à rassembler le maximum de contre-vérités. Et je ne dirai rien sur le simplisme de l'argument.

M. Bomboko, président du Collège des Commissaires, et qui sort de l'Université Libre de Bruxelles, serait chrétien à en croire M.Chomé. D'après lui encore, les commissaires ont déclaré qu'ils n'étaient pas neutres. Or ils ont exactement déclaré le contraire :

"Nous sommes pour un neutralisme positif comme celui de M. Nehru, et nous ne voulons pas que le Congo devienne le champ de lice de l'antagonisme Est-Ouest. Nous ne voulons pas davantage d'un colonialisme idéologique." (déclaration de M. Bomboko à New-York le 19 septembre 1960)

Dès l'entrée en fonction du Collège, la déclaration suivante a été diffusée par l'A.C.P. : "Nous sommes, disait le porte-parole du Collège, les adversaires résolus du colonialisme et du néo-colonialisme occidental ou soviétique "

Il est vrai que pour M.Chomé, le dernier mot est de trop et enlève à ses yeux toute valeur à une telle déclaration. N'insistons pas, le lecteur a compris depuis longtemps déjà de quel bois M.Chomé se chauffe et le genre de neutralité "pro-soviétique" qu'il affectionne.

Son argument ultra-simpliste se retourne d'ailleurs contre lui, lorsqu'il me reproche d'attaquer Thomas Kanza. M.Chomé ignore-t-il que Th.Kanza est chrétien et qu'il est sorti de l'Université de Louvain. Si cette qualité de chrétien devait "suffire" comme écrit M.Chomé, je devrais logiquement soutenir l'action de Thomas Kanza... O logique !

Je plains M.Chomé d'en être réduit à utiliser d'aussi pauvres arguments. D'abord parce qu'il se déconsidère totalement sur le plan personnel et qu'il rend ensuite un très mauvais service à la cause qu'il prétend servir.

POST-AVERTISSEMENT ET POSTFACE

p.77 "Nous pensons, conclut M.Chomé, avoir positivement démontré la fausseté de ses allégations gratuites". M. Chomé a évidemment le droit de penser ce qu'il veut, mais il n'empêchera pas le lecteur, lui, de dire ce qu'il pense de sa pauvre et indigente réponse.

Je propose donc à mes lecteurs de bien vouloir m'écrire leur sentiment à ce sujet et de me dire s'ils sont d'accord pour voir reproduire l'un ou l'autre passage de leur lettre dans une prochaine édition des "Evénements du Congo".

CONCLUSION

Il y aurait sans doute matière à découverte dans la "psychanalyse" des oeuvres de M.Chomé. Ce genre de littérature masochiste doit certainement révéler un complexe de frustration. Je laisse les spécialistes résoudre ce problème.

Mais il y a plus grave. Ce sont les silences et les restrictions mentales de l'auteur. J'ai cité dans mon livre de nombreux faits que M. Chomé se garde bien de relever et qu'il passe volontairement sous silence. Des exemples ?

Parlant de Kashamura, l'A. n'a pas un mot de réprobation pour les campagnes d'excitation à la haine déversées au micro de Radio-Lés par l'ex-ministre de l'information. Il va même jusqu'à les mettre en doute.

J.C. sème volontairement la confusion à propos du Katanga. Il sait très bien que jamais le Gouvernement belge n'a accepté l'idée de la sécession katangaise. Cette sécession fut l'oeuvre des africains d'abord, appuyés bien sûr par les colons. Mais le gouvernement belge n'a rien à voir là-dedans. Une fois la sécession accomplie, il y eut des ingérences néo-colonialistes de la part de la Belgique (envoi d'armes, etc..) C'est ce néo-colonialisme là qu'il faut dénoncer, et non pas de prétendues manoeuvres de la Belgique pour provoquer une sécession qu'elle a toujours réprouvée. (voir p.40 de mon livre)

Au sujet de l'intervention militaire belge, M. Chomé accrédite l'opinion qu'il sait fausse d'une "menace de reconquête du Congo par la Belgique" ou d'une "agression belge".

Par contre, il est d'une discrétion remarquable au sujet de l'action des forces lumumbistes au Kasaï et au Nord-Katanga. Pas un mot des 2 à 3000 Baluba massacrés par les lumumbistes à Bakwanga et dans la région, pas un mot des désordres et des assassinats provoqués par les mêmes forces au nord-Katanga.

Ces silences, M. Chomé sont gênants, et on aimerait, je crois, vous voir répondre à certaines questions :

Par exemple, que pensez-vous de l'action radiophonique de MM. Kashamura, Gizenga, Madame Blouin, etc.. à Radio Léo ? que pensez-vous de l'attitude d'opposition du gouvernement belge à l'indépendance katangaise ? de l'action armée et sanglante des troupes lumumbistes dans le Sud-Kasaï fin août 1960 ? de l'excitation à la haine des Radios de l'Est, surtout Radio Moscou et Radio Pékin ? de la manière de M. Lumumba d'agir en cavalier seul sans en référer à ses ministres ou au Président de la République ? du jeu soviétique au Congo et de l'aide massive de l'U.R.S.S. à l'expédition armée qui devait aboutir au génocide de Bakwanga ? du terrorisme comme arme des groupes lumumbistes ? (à Léopoldville en octobre 1960) du coup d'Etat en province orientale, (indépendamment de celui du Colonel Mobutu à Léopoldville dont vous avez déjà parlé) ? des sévices et des tortures - sans parler des assassinats probables - infligés aux adversaires politiques du M.N.C. en province orientale ? de l'aide accordée à un gouvernement sécessionniste (Stanleyville) par la R.A.U., la Guinée, le Ghana d'une part, et les pays "socialistes" d'autre part. ? N'est-elle pas aussi répréhensible que l'aide accordée - aide militaire, j'entends - au gouvernement sécessionniste katangais par l'Occident ?

Toute votre brochure, M. Chomé - et surtout vos silences - montrent une seule chose : votre anti-colonialisme est un anti-colonialisme à sens unique. Il faut l'être tout-à-fait ou-bien pas du tout. Vous l'êtes à moitié. Le colonialisme, lorsqu'il vient de l'Ouest, vous le dénoncez sans même avoir toujours le souci de respecter la vérité, mais lorsqu'il vient de l'Est, alors ce n'est plus du colonialisme, mais de la "fidélité à la cause de l'émancipation des peuples colonisés" !! M. Chomé, vous n'avez pas le courage d'être anti-colonialiste totalement et de dénoncer avec la même vigueur les ingérences et l'infiltration des pays communistes (ou "socialistes" comme vous dites) lorsqu'il apparaît clairement aux yeux de tous que ces pays sèment la haine et la discorde au Congo et en Afrique.

Un véritable progressiste est celui qui lutte résolument contre tout colonialisme ou néo-colonialisme, qu'il soit occidental, soviétique ou chinois. C'est la seule position réaliste, et objective.

Mais c'est perdre son temps, je crois, que de vous parler d'objectivité, au contraire vous risquez de vous raidir dans un esprit partisan "jusqu'aboutiste". Votre oeuvre en tout cas relève d'un complexe obsessionnel anti-occidental et d'un parti-pris idéaliste pro-communiste absolument incurable qui vous fait voir toute initiative de l'Est comme fondée ou défendable. Lorsqu'on manque à ce point d'objectivité et de nuances, cela devient inquiétant et ... pathologique !

J'espère cependant, contre toute espérance, que vous parviendrez, si vous êtes loyal, à surmonter cette affection.

=====

7 mars 1961

"La Belgique devait agir", ai-je écrit, pour protéger ses nationaux en juillet 1960. M.Chomé conteste bien entendu cette nécessité pour la Belgique d'intervenir.

Toujours à sens unique, le Président des Juristes "démocrates" qui est ultra-sensible quand on touche à l'intégrité physique de ses amis lumumbistes - assassinats, traitements odieux et sévices que je condamne d'ailleurs avec force - l'est beaucoup moins sensible lorsque ce sont ses compatriotes, ou les adversaires de M.Lumumba, qui souffrent des mêmes traitements odieux, viols, sévices et tortures.

Il allait de soi que la Belgique avait le devoir d'intervenir pour protéger ses ressortissants. Elle l'a fait parfois par des méthodes contestables. D'accord. C'est ainsi que j'ai vigoureusement dénoncé le débarquement insensé de Matadi qui ne pouvait être considéré autrement par les Congolais que comme une agression. Mais partout ailleurs, l'intervention belge fut nécessaire et indispensable.

Vous auriez du, M.Chomé, entendre comme je l'ai fait à Stanleyville chez M.Crabbé, les appels au secours enregistrés par son poste émetteur-récepteur, appels angoissés provenant des Européens isolés des régions d'Ikela et de Boende, pour comprendre tout le drame qui se déroulait à ce moment, et que le gouvernement belge non seulement ne pouvait pas ignorer, mais qu'il eût été criminel de ne pas donner suite à ces appels.

Sans doute, on peut estimer avec M.Van Bilsen, qu'il eût été indiqué que la Belgique immédiatement fasse appel elle-même, en accord avec le gouvernement congolais, à l'intervention des forces des Nations-Unies, et cela dès les premiers jours de la mutinerie. Mais les fautes commises à cet égard - encore qu'on peut se demander s'il y avait moyen de faire vraiment autrement, étant donné l'urgence des appels reçus - n'empêchent pas de considérer que la Belgique avait le devoir sacré de venir en aide à ses nationaux dont la vie était en danger. Et ceci d'autant plus que les forces militaires congolaises n'étaient plus en état à ce moment-là de protéger qui que ce soit.

Il n'y a donc pas eu d'agression belge, mais des erreurs locales -monumentales, je l'accorde, comme à Matadi - et surtout une exploitation honteuse de ces erreurs chez certains dirigeants congolais, tels MM. Lumumba et Kashamura. Au lieu de calmer les populations, la radio les excitait. Ce fut de la démente, et c'est ce qui explique qu'encore actuellement, beaucoup de Congolais donnent une signification excessive à cette "agression" belge. En fait, et M. Chomé le sait très bien, il n'y a jamais eu d'action concertée de la part de la Belgique qui aurait pu confirmer une intention quelconque d'agression.

(1) Sur l'action de certains meneurs, laissons parler M.Willy Carels, commissaire du district des Cataractes ("Le Soir" - 21 juillet 1960):

"Au District, soldats et commis s'emparent de notre poste émetteur-récepteur et entrent en contact avec tous les postes de la Force publique de la région. C'est alors que se produit le fait déterminant, qu'est lancée délibérément l'étincelle qui va embraser tout le Bas-Congo. De Matadi, un opérateur noir, criant en lingala, lance sur les ondes de terribles fausses nouvelles. Il annonce qu'il y a parmi les troupes noires des centaines de tués, que Matadi a été bombardée par des avions belges. Et il demande l'envoi de renforts. J'entends sa voix, qui excite les mutins, de la façon la plus virulente." (11 juillet 1960, après l'intervention de la marine belge à Matadi)

DOCUMENTS

I

DECLARATION DE M. Justin BOMBOKO, Ministre des Affaires Etrangères de la République du Congo, faite à la Radio (Léopoldville) le 12 juillet 1960.

Chers compatriotes,

Notre pays vient de vivre des moments difficiles. Depuis quelques jours, il existe chez nous un climat qui se rapproche plus ou moins du terrorisme. Nous avons comme devoir, nous le gouvernement du Congo, de faire respecter l'ordre et la tranquillité, condition sine qua non de prospérité et de bonheur. Nous avons conclu avec la Belgique un traité d'amitié ; au terme de ce traité, il nous était possible de pouvoir réquisitionner l'armée belge pour nous aider au rétablissement de l'ordre. Si nous ne l'avons pas fait tout de suite, c'est parce que chez nous, même l'instrument destiné au rétablissement de cet ordre lui-même était l'objet de désordres. Il ne fallait pas pour des raisons psychologiques et aussi pratiques mettre l'armée belge en face de l'armée nationale congolaise. Là où la chose était possible, les deux armées sont parvenues à rétablir l'ordre dans un esprit de collaboration et d'amitié. Nous étions sur le point de réussir, malheureusement des incidents graves ont compromis cette réussite dans la région du Bas-Congo et plus particulièrement à Matadi. Instruits de tous ces éléments, nous avons été amenés à envisager la restauration de l'ordre dans le cadre d'une aide des Nations-Unies. Néanmoins pour des raisons pratiques, il est impossible de réunir les membres des Nations-Unies dans un temps très court, étant donné qu'au Congo les événements ne souffrent aucun retard. Nous avons été amenés dans le cadre de cette aide des Nations-Unies à faire appel aux troupes américaines pour que là où le rétablissement de l'ordre en collaboration avec les Belges est impossible, ces troupes puissent quand même nous aider à la restauration de la tranquillité publique et de l'ordre ainsi troublé. J'espère que ces mesures sont de nature à tranquilliser tout le monde y compris les Congolais, y compris les éléments de l'armée nationale congolaise, y compris les Belges et les Etrangers qui sont établis chez nous.

En tant que ministre des Affaires étrangères, j'ai le devoir de faire sauvegarder la vie des personnes au Congo et je n'hésiterai pas à recourir à toute autre mesure pour que l'ordre soit établi, car sans ordre il est impossible au gouvernement de réaliser son programme, il est impossible aux individus de connaître la paix et le bonheur. Je crois que ces mesures rencontreront l'adhésion de la part de tous les Etrangers et plus particulièrement des Belges établis au Congo.

Justin BOMBOKO
Ministre des Affaires
Etrangères.

N.B. Les deux lettres ci-après sont d'une authenticité douteuse. Certains affirment qu'elles sont authentiques, d'autres pensent qu'il s'agit de faux. Mais si l'on en juge d'après le Rapport remis au chef de l'Etat par un réfugié de Stanleyville, les instructions que contiennent ces lettres, et qui furent, semble-t-il, données oralement et non par écrit, ont été appliquées très fidèlement par les autorités provinciales de la P. Orientale.

REPUBLIQUE DU CONGO

Léopoldville, le 15 septembre 1960.

CABINET
DU PREMIER MINISTRE

N° STRICTEMENT CONFIDENTIEL

OBJET :
Mesures d'application de la
première phase de la dicta-
ture.

A Monsieur FINANT
Président Provincial du Gouvernement
à STANLEYVILLE

1. annexe

Cher Monsieur,

Je vous fais tenir en annexe, l'exemplaire vous destiné de ma lettre circulaire de ce jour, relative à l'objet repris en marge.

Pour cause de confiance, je retarde l'expédition des exemplaires destinés à vos Collègues. Je le ferai dès que possible.

Comme toute la Province Orientale est entre NOS MAINS, vous pourriez déjà vous mettre au travail en exécutant soigneusement les ordres donnés.

Je vous promets tout mon appui au cas où certaines personnes voudraient intervenir pour vous faire des critiques de quelque nature que ce soit.

N'oubliez pas d'encourager continuellement nos camarades éparpillés dans la Province, en leur affirmant que conformément à la convention, le CONGO deviendra ce qu'ils nous ont demandé.

Enfin, dans votre programme d'arrestation des membres de l'opposition et autres, il convient de commencer par les plus influents, comme par exemple KUPA François, LOPES Antoine, EDINDALI André, TABALO J., MOTTA ..., tous les grands chefs et même certains de vos collaborateurs, membres du Gouvernement provincial, qui essayeront de vous critiquer.

En procédant de la sorte, tout le monde à Stanleyville aura peur de Votre Autorité comme on en a de la mienne ici à Léopoldville. Ainsi, nous finirons par conduire tous les habitants de la République par le bout du nez comme les brebis, en commençant bien entendu par la

Province orientale qui est déjà chose acquise à nos camarades de l'Orient qui, sous l'étiquette "techniciens", ont commencé à jeter malignement et d'une manière sûre, les premiers appâts de notre doctrine.

Mettez-vous immédiatement au travail et courage.
VIVE L'UNION SOVIETIQUE, VIVE KROUTCHEV.

La présente confirme mes ordres verbaux antérieurs.

N.B.- N'oubliez pas que c'est grâce aux menaces graves que je lance à tout moment que la balance politique s'incline favorablement de notre côté.

Le Premier Ministre,

P. LUMUMBA

III

REPUBLIQUE DU CONGO

CABINET
DU PREMIER MINISTRE

OBJET :

Mesures d'application de la première phase de la dictature.

Léopoldville, le 15 septembre 1960.

N°... STRICTEMENT CONFIDENTIEL

A Monsieur le Président
du Gouvernement Provincial
(TOUS) sauf Katanga.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur et le plaisir de porter à votre connaissance qu'en vue de rétablir rapidement l'ordre dans ce pays, la Chambre des Représentants et le Sénat, réunis en séance extraordinaire en date du 13 septembre courant, ont décidé d'investir le Gouvernement de pleins pouvoirs.

En effet, par PLEINS POUVOIRS, il faut entendre que le Gouvernement est libre d'agir dans tout et pour tout comme bon lui semble, afin de réprimer les abus, désordres et tous actes contraires à la volonté du Gouvernement que je préside légalement depuis l'accession du Congo à l'Indépendance.

Il appartient donc aux membres nationalistes du Gouvernement, tant central que provincial, de profiter de cette occasion unique pour faire régner l'ordre dans le pays et faire respecter l'autorité établie.

Les moyens les plus efficaces et directs pour réussir rapidement dans notre tâche peuvent se résumer comme suit :

- 1° - mener jusqu'à fond la dictature et l'appliquer dans toutes ses formes ;
- 2° - le terrorisme, indispensable pour dominer la population.
- 3° - procéder systématiquement et au moyen de l'armée, à l'arrestation de TOUS LES MEMBRES DE L'OPPOSITION. Je m'en chargerai personnellement pour ceux de Léopoldville, y compris le Chef de l'Etat et ses acolytes immédiats.

Vu la situation actuelle du Katanga et du Sud-Kasaï, j'ai envoyé il y a quelques semaines, l'Armée Nationale pour arrêter TSHOMBE et KALONDJI et même les tuer si possibilité il y avait. (En perdant ces deux éléments ainsi que Monsieur K., les problèmes qui nous préoccupent seront résolus sans difficulté aucune.)

- 4°- incarcérer les Ministres, députés et sénateurs qui, parfois, abusent de leur immunité parlementaire. Si pareil cas était arrivé, je vous saurais gré de ne pas les épargner et de les arrêter tous sans pitié en leur réservant un traitement dix fois plus sévère que celui des individus ordinaires.
- 5°- réinstaurer le REGIME DU FOUET et d'en donner aux rebelles, 10. coups, matin et soir, en concurrence de 7 jours successifs.
N.B. - Doubler le régime s'il s'agit des Ministres, sénateurs et députés ; ensuite, diminuer progressivement le régime suivant l'état de chaque individu.
- 6°- faire ressentir à toutes les personnes ainsi arrêtées, des profondes humiliations, à part le régime obligatoire décrit ci-dessus. Comme par exemple, les déshabiller publiquement et si possible en présence de leurs femmes et enfants. Les faire porter un lourd fardeau et imposer une promenade à pied dans cet état. Toutefois en cas de pareille promenade, le port du caleçon peut être autorisé.
- 6°- Devant la gravité de la situation où vit le pays qui risque de sombrer dans l'anarchie, il y a avantage d'enfermer les récidivistes dans la cellule ou dans une prison souterraine pendant 6 mois au minimum, sans jamais leur donner l'occasion de respirer l'air pur du dehors.
N.B. - S'il arrivait que certains venaient à succomber par suite de certaines atrocités, ce qui est possible et souhaitable, il y aurait lieu de ne pas divulguer la nouvelle exacte, mais de cacher la réalité en faisant par exemple une déclaration selon laquelle Monsieur X. s'est évadé et qu'il reste introuvable aux recherches.
- 7°- Les personnes qui ne succomberaient pas en prison, ne seront désempri-sonnées qu'après au moins un an. Dans ce cas, elles seront exilées dans un pays que je déterminerai moi-même en accord avec certains pays étrangers qui m'ont déjà marqué leur accord de principe.

x x x

Certains Présidents provinciaux me diront que les mesures dictées sont sévères. Je leur ferai remarquer immédiatement que certains hommes politiques étaient arrivés au pouvoir grâce à la dictature. Les mesures d'exécution que je vous dicte ci-dessus ne constituent d'ailleurs que la première phase du régime de base que nous souhaitons prospère au Congo. La deuxième phase consistera à faire descendre toute personne qui nous critiquera...

Pour éviter de maltraiter les gens de notre idéologie, au cas où ils ne seraient pas connus de vous, il y aurait lieu de me communiquer au fur et à mesure la liste et l'identité complète de toutes les personnes que vous seriez amenés à incarcérer, afin de me permettre de vous dicter le traitement approprié pour chaque individu.

En respectant scrupuleusement ces instructions qui doivent entrer en vigueur dès réception de la présente, je suis convaincu que nous triompherons.

Pour terminer, j'attire votre attention sur le fait que les autorités sous vos ordres ne peuvent recevoir communication de la présente que lorsqu'elles jouissent de votre confiance parfaite.

Le Premier Ministre,
 P. LUMUMBA

RAPPORT REMIS AU CHEF DE L'ETAT PAR UN REFUGIE DE STANLEYVILLE

("Actualités Africaines" - Léopoldville - 8 et 9 octobre 1960)

"La Province Orientale vit, depuis l'indépendance nationale, dans une situation pire que le colonialisme européen."

Administrée entièrement par des leaders M.N.C., cette province connaît actuellement un terrorisme qui a forcé plusieurs citoyens de se réfugier à Léopoldville et ailleurs, abandonnant leurs biens et leurs familles.

S'inspirant de méthodes communistes, les autorités provinciales font tout pour étouffer l'opposition, aux fins de rester le plus longtemps possible au pouvoir. Ils savent que sans quoi, leur règne ne pourrait être qu'éphémère, parce qu'au lieu de la mériter, ils avaient extorqué la confiance des électeurs peu avertis par des promesses irréalisables.

En effet, déçu de se trouver maintenant sans emploi, de devoir encore payer l'impôt, de ne pouvoir voyager aux frais de la princesse et de ne pas voir les morts ressusciter le 30 juin... la population eut tôt fait de réagir en faveur des partis qui menaient honnêtement leur campagne électorale.

Voilà l'explication de la persécution organisée par les édiles de Stanleyville contre les principaux membres du P.N.P. et plusieurs chefs coutumiers.

Police, gendarmerie, prévôté militaire, service de la sûreté, tels sont les moyens employés par ces autorités sans scrupule, pour déshonorer et maltraiter leurs concitoyens.

La liste des "hommes à abattre" fut donc dressée, pour Stanleyville et le district du Haut-Congo, par MM. Finant Jean-Pierre et Sabiti François, respectivement président du Gouvernement Provincial et Ministre Provincial du Plan décennal. MM. Babadet, président de l'Assemblée Provinciale et Bouchely, député national, se chargèrent du District du Bas-Uélé, tandis que M. Yangala Camille, homme très peu recommandable, pris du néant pour les fonctions de commissaire de district, s'était réservé le Haut-Uélé.

A Stanleyville même, les commissaires de police Kilangalanga, Kanga-koto, et Salo Félix, opéraient des arrestations sur instructions de M. Finant, et livraient les victimes aux 'bureaux' des gendarmes, qui avaient reçu ordre de faire de ces 'criminels' ce qu'ils voulaient.

Ce sont les membres de l'ex-comité provincial P.N.P. : MM. Bondekwe, Lebaud et Dubuka qui furent choisis pour inaugurer cette triste campagne.

Arrêtés sans formalités requises, ils furent torturés ou enfermés au cachot au camp Sergent Ketele, d'où ils sortirent quatre jours après sans P.V. ni interrogatoire.

Repris deux jours, ils furent conduits, cette fois, à la maison centrale avec d'autres personnes de la même tendance politique : MM. Likangu Léon, Mozaiso Joseph, Motta Louis, Salehe Donat, Matchingi Titus, Alimasi Fidèle, Boningoli Antoine, Egomu Honoré, Kalonda Stéphane, Asumani Tambwe, Helali, Sefu Nkando, Soku, Bushiri-Sabiti et Dauda Pierre.

Grâce à l'intervention du Parquet, ils furent remis en liberté, les uns après quatre jours, les plus 'redoutables' après neuf jours de prison. Aucun jugement ne fut prononcé à cette occasion.

Entretiens, la persécution battait son plein dans les différentes communes de la ville.

Liste à la main, des commissaires, accompagnés de policiers armés, semaient la panique dans les bureaux et habitations des personnes recherchées. Et c'est avec plaisir qu'ils s'acquittaient de leur mission qui consistait à frapper, menotter et livrer au mépris public toute personne arrêtée, quel que soit son rang social.

Enfin, la dernière raffle eut lieu le 23 août au bar de M. Takis à 19h 30. Quarante personnes, qui prenaient paisiblement leur verre de bière, furent arrêtées par le Commissaire de Police Salo Félix et conduites au cachot de la gendarmerie qui devait, dès lors, héberger tous les 'indésirables' repêchés dans les quatre coins de la province. Le Camp Sergent Ketele devint ainsi un véritable 'camp de concentration'.

A ce titre, ce centre reçut le député Bundhe Joseph arrêté à Bunia pendant les vacances parlementaires ainsi que plusieurs chefs et notables des districts de Buta et de Paulis.

Voici ce qui s'est passé dans ces dernières localités, d'après MM. Lopès et Kupa :

Nous avons été arrêtés à Buta le 23 août. La seule 'infraction grave' qu'on nous a reprochée réside dans le fait que les victimes étaient membre P.N.P. et n'avaient pas pris part du côté M.N.C.-Lumumba pendant la campagne électorale.

En effet, aux Autorités militaires de l'O.N.U. qui vinrent se renseigner sur l'objet des dites arrestations, M. Babadet déclara dans la cour de la prison de Buta, en présence du personnel administratif de cet établissement et de tous les détenus, que : 'Ces hommes sont arrêtés parce qu'ils sont P.N.P.'.

De plus, au lieu et place du procès-verbal réglementaire, c'est plutôt à un questionnaire de parti qu'on a soumis certains détenus.

Ce questionnaire préalablement établi et provenant sans doute de la même origine que la liste noire du Député Bochely, comprenait entre autres questions les suivantes : Que pensez-vous du M.N.C.-Lumumba ? Que pensez-vous de M. le Premier Ministre Lumumba et de son Gouvernement ? Qu'auriez-vous fait si le P.N.P. était au pouvoir ? Quelle différence y a-t-il entre le M.N.C. et le P.N.P. ? etc.etc...

Du 23 au 25 août, nous fûmes battus par les gendarmes, lancés comme des sacs dans le camion et conduits au Commissariat de Police puis jetés dans des cachots inondés d'eau et abandonnés sans manger et ni boire. Ce qui provoqua l'hospitalisation de M. Mayani et du Brigadier Ensongo Albert.

Le 25 août à 11 heures, on nous tira des cachots. Habillés de la tenue des prisonniers, on nous mit au travail sous la garde des gendarmes avec fusils chargés et baïonnette au canon.

A tour de rôle, chacun de nous était roué de coups pour donner un spectacle d'amusement au public. Le vieux chef Aponza (40 ans de loyaux services) fut obligé par les gendarmes de courir malgré son âge. Comme il ne courait pas assez vite, une pluie de coups de matraque s'abattit sur lui ; il tomba en syncope et ne put être ranimé que grâce à l'intervention du Médecin qui le fit immédiatement hospitaliser. Le chef Mambantu Simon fut roué de coups, traîné sur le sol et grièvement blessé.

Lors de l'arrestation du Chef Nebasa, le député Bochely ordonna le viol de toutes ses femmes et filles en présence du malheureux chef.

M. Kupa François, chef coutumier et député national, fut arrêté chez lui le 2.9.60 à 23 heures sur ordre de M. Yangala Camille, Commissaire de District à Paulis. En le molestant, un gendarme lui asséna un coup de crosse sur la tête avec une telle violence qu'il tomba évanoui.

D'autres chefs et personnalités de la région furent également arrêtés et conduits à la prison de Paulis.

Du 2 au 5.9.60, sont les journées de dur travail.

Le 6.9.60, M. Yangala amena 50 gendarmes de Stanleyville et commença immédiatement par faire arrêter les chefs qui étaient venus nombreux à Paulis pour réceptionner leur nouveau commissaire de district.

M. Yangala donna l'ordre de déshabiller le chef Kupa et de le faire travailler tout nu sur la route. Le chef Kupa dû ainsi subir le déshonneur public.

Ordre fut également donné par M. Yangala aux gendarmes de violer la femme du chef Kupa (chacun des cinquante gendarmes devait passer deux fois sur la pauvre femme). Grâce à un brave soldat, l'épouse de Kupa était épargnée.

M. Yangala poussa son atrocité jusqu'à ordonner aux gendarmes de tuer les enfants de Kupa. Mais, par miracle, les enfants furent sauvés.

En outre, M. Yangala fit évacuer par camion tous les effets personnels du chef Kupa, détruisant ce qu'on ne pouvait emporter.

Le 7.9.60, commença le martyre des détenus. Le chef Kupa et tous ses compagnons de misère (± 48 personnes) reçurent 25 coups de fouet le matin, 25 le soir et ce, pendant 4 jours.

Malgré les profondes et purulentes plaies occasionnées, les prisonniers furent obligés de travailler.

Le 13.9.60, M. Yangala décida de leur transfert à Stanleyville. A la vue de ce hideux troupeau humain, le commandant du camp Ketele à Stanleyville alerta le colonel, chef du Groupement. Celui-ci écoeuré et profondément touché, invita M. Finant, président du Gouvernement provincial, à venir constater personnellement l'état affreux et pitoyable dans lequel se trouvaient les détenus. Les autorités décidèrent à l'instant de leur libération.

Le chef Kupa fut transféré à Léopoldville où il fut immédiatement hospitalisé.

Un autre prisonnier, M. Ngamwa Jean, fonctionnaire à Paulis, vient de subir une intervention chirurgicale et se trouve toujours à l'hôpital de Paulis.

A l'heure actuelle, nous ignorons ce qui est arrivé à d'autres détenus ayant subi le même supplice que le chef Kupa. Nous avons des craintes, car parmi eux comptaient nombreux vieux chefs.

Pour exciter la colère des militaires contre les détenus, les autorités les traitaient de 'partisans de Tshombe' et de 'vendus' qui ont comploté pour le retour du colonialisme belge au Congo.

Ainsi, au nombre de 40, 50, parfois de 60, ces malheureux se trouvaient entassés dans un appartement de 6m x 6, dépourvu de lumière et de couchettes.

Pendant la journée, ils étaient astreints à des travaux les plus pénibles, les corvées humiliantes (tel que nettoyer les WC des militaires) étant réservées à leurs chefs de file.

La peine du fouet fut réinstaurée à leur intention.

MM. Motta et Bondokwe respectivement représentant du PUNA et du P.N.P. furent flagellés durant la nuit du 25 août.

Comme il arrivait parfois que père et fils partageaient ensemble ce misérable sort, on connut alors des moments particulièrement tragiques où l'un était torturé sous les yeux larmoyants de l'autre, sans que ce dernier puisse intervenir. C'est le cas de MM. Ibamba Alphonse, de Stan, et de Mbage Raphaël,

de B uta, qui, le coeur saignant, devaient assister au martyre de leurs auteurs. Que dire enfin du cas de M. Edindali André, qui fut fouetté tout nu, en présence des membres de sa famille ? Scène angoissante, s'il en est, qui provoqua l'avortement sur le champ de sa fille Marie, enceinte de quelques mois.

Et pour battre le record de barbarie, un gendarme fit coucher un jour, tous les détenus sur le dos, et chaussé de bottines, il marcha sur eux en leur arrosant abondamment la figure.

A bout de force, quelques uns des prisonniers tentaient de s'empoisonner pour en finir avec ces souffrances.

Ce traitement sauvage et inhumain eut pour conséquence l'hospitalisation de plusieurs pensionnaires du Camp Ketele.

Alertés par l'opinion publique les autorités militaires et judiciaires prirent l'affaire en main, malheureusement trois semaines plus tard, et ordonnèrent la mise en liberté des prisonniers reconnus enfin innocents.

Messieurs, voilà rapidement brossé le sombre tableau des sévices dont furent l'objet plusieurs personnalités, de la P.O. de la part d'une autorité qui a, honteusement, abusé de son pouvoir.

Comme on le voit, la vie est impossible dans cette province particulièrement pour les non-membres du M.N.C. Il importe, en conséquence, de remédier sans retard à cet état de choses.

Nous avons fait notre devoir en soumettant le présent rapport au Chef de l'Etat et nous ne doutons pas que la liberté d'opinion sera sauvegardée au Congo."

x x x x x

A p p e l a u x l e c t e u r s

Depuis la relation de ces événements qui datent d'octobre 1960, bien des faits graves (sévices, tortures, assassinats) se sont passés dans diverses provinces du Congo.

Nous serions reconnaissant aux lecteurs de bien vouloir communiquer au C.D.I. 220, rue Belliard, à Bruxelles 4, tout rapport ou document qui seraient en leur possession, concernant les atteintes aux droits de l'homme, de quelque côté qu'elles se produisent ! D'avance, nous les en remercions.

Confirmation : Dans "Le Courrier d'Afrique" à la rubrique Nécrologie (8 mars 1961) : "La famille LISUMBU-MOTTA a le regret de faire part de la mort de leur regretté père et oncle M. MOTTA Louis, exécuté à Stan."

En dernière minute : nous apprenons les graves sévices subis par les Européens au Kivu et plus spécialement au Maniema. Plusieurs Belges ont déjà été tués. D'autres sont en grave danger. Tous sont en butte aux vexations des soldats lumumbistes débandés et aux exactions des jeunesses lumumbistes. Les brimades et les mauvais traitements ne se comptent plus. Et l'O.N.U. est incapable de maintenir l'ordre!!!

V

Tout comme il est à peu près certain que M. Lumumba n'aurait pas hésité à supprimer physiquement l'un ou l'autre de ses adversaires, qu'il s'agisse de MM. Tshombe ou Kalonji, s'il en avait eu l'occasion, il était presque fatal que la même volonté se manifestât du côté des ennemis de M. Lumumba. Et c'est ce qui s'est passé. Les autorités de Léopoldville, ayant livré leurs prisonniers à la vindicte des autorités d'Elisabethville et de Bakwanga, assument en quelque sorte la responsabilité indirecte de ces assassinats odieux.

A E'ville, on imagina une mise en scène ridicule qui ne trompa personne pour camoufler l'assassinat de MM. Lumumba, Mpolo et Okito. A Bakwanga, l'assassinat de six personnalités lumumbistes : MM. Finant, Christophe Mazungu, Pierre Elengesa, Emmanuel Nzuzi, Commandant Fataki, et Jacques Lumbala, fut ordonné par un soi-disant tribunal coutumier, sans aucune garantie à la défense.

Voici un document émanant d'Elisabethville et qui démontre que dès le 13 août 60, des instructions étaient données pour faire disparaître P. Lumumba au cas où il pénétrerait au Katanga (photocopie parue dans "Volksgazet" du 15 février 1961)

GENDARMERIE DU KATANGA

ELISABETHVILLE, le 13 Août 1960.

Au Chef de Pl Gd Albertville
 Au Chef de Pl Gd Kabale
 Au Chef de Pl Gd Kongolo
 Au Chef de Pl Gd Manono

Tout laisse supposer que monsieur LUMUMBA tentera de venir au Katanga par avion dans les prochains jours.

Il y a certaines chances qu'il tente d'atterrir dans la région Kongolo - Kabalo - Manono.

Il FAUT l'en empêcher à tout prix,

primo en obstruant à demeure les aérodromes au moyen d'obstacles amovibles et ne laisser atterrir que les DOVE de l'ex-PF, les CESSNA ou le BEECHCRAFT de la Sobelair ou des avions militaires belges.

secundo en usant de la force s'il arrivait à entrer au Katanga d'une façon ou d'une autre.

IL DOIT, en ce cas, DISPARAITRE.

Les chefs de Pl Kongolo et Albertville feront de plus bloquer définitivement toutes les routes et les rails à partir de la frontière du Kivu sur 15 Kms de profondeur.

Le Ministre de l'Intérieur
 G. MUNONGO.

VI

LETTRE OUVERTE A M. J. KASA-VUBU, Président de la République du Congo

Bruxelles, le 21 février 1961.
Centre International,
220, rue Belliard.

Monsieur le Président,

Dans une première lettre ouverte à Votre Excellence, en date du 20 août 1960, quelques Belges (1), protestant contre les violations de plus en plus graves des principes démocratiques et du respect des libertés essentielles au Congo, vous demandaient de bien vouloir user de votre pouvoir pour mettre un terme aux agissements néfastes du gouvernement Lumumba et aux arrestations arbitraires de personnes accusées d'être opposées à M. Lumumba.

Cette prise de position à l'époque nous met d'autant plus à l'aise pour protester solennellement contre les arrestations arbitraires de personnalités pro-lumumbistes et contre les assassinats politiques odieux qui se commettent dans certaines parties du Congo.

Nous ne pouvons croire, Monsieur le Président, que vous ayez accepté, comme certains le disent, de couvrir de votre haute autorité ces actes criminels qui jettent un lourd discrédit sur les institutions de la République du Congo. Nous avons au contraire toutes les raisons de penser que votre bonne foi a été surprise et que vous réprouvez énergiquement tous les assassinats politiques et toutes les atteintes aux droits de l'homme d'où qu'ils viennent.

Il serait profondément injuste de vous imputer la responsabilité de ces assassinats, alors qu'ils ont été commis à votre insu, et par des hommes qui refusent votre autorité.

Il n'en demeure pas moins que ces prisonniers politiques ont été dirigés sur Elisabethville et Bakwanga par les autorités centrales de Léopoldville et qu'à ce titre, elles encourent indirectement la responsabilité des traitements qui ont suivi.

Croyez-bien, Monsieur le Président, que nous ne dénonçons pas seulement l'assassinat de M. Lumumba et de ses compagnons, mais tous les assassinats, sévices et tortures quels qu'ils soient. Nous savons que des personnalités devenues anti-lumumbistes, comme MM. Songolo et Miruho entre autres, ont été l'objet de sévices et de tortures, tant à Stanleyville qu'à Bukavu. Nous protestons contre ces actes ignobles de la même manière et avec la même force.

Votre pays, Monsieur le Président, ne peut entrer dans cette voie tragique de la violence. Le sang appelle le sang et il n'est aucune issue à cet engrenage néfaste. Nous aimerions vous entendre condamner solennellement toute atteinte aux droits de l'homme et de la défense. Un vieil adage occidental affirme que "nul homme ne peut être jugé si ce n'est par droit et sentence". Il nous serait agréable de vous entendre confirmer que ces principes sont bien ceux de la République aux destinées de laquelle vous présidez.

Pour le Centre International : Pierre Houart

(1) Lucie Bragard, Abbé Jean Bruls, Abbé Paul Carrette, Robert Falony, P. Houart, Edouard Mendiaux, Jacques Schepmans, Claudine Van Laere, Mme O. de Bosschère.

Fernand Van LANGENHOVE - "La Crise congolaise" - (1er janvier 1959 - 15 août 1960) - Institut Royal des Relations Internationales - Bruxelles, 1960

A. STENMANS - "Les premiers mois de la République du Congo" (1er juillet - 22 novembre 1960) - Relation coordonnée des événements et réflexions d'ordre général - Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer - Bruxelles, 1961

Jules CHOME - "La crise congolaise" - De l'Indépendance à l'Intervention militaire belge (30 juin - 9 juillet 1960) - Ed. Remarques congolaises, Bruxelles, 1960

Pierre HOUART - "La Pénétration communiste au Congo" - Commentaires et Documents sur les événements de juin-novembre 1960 - Centre de Documentation Internationale, Bruxelles, 1960

"La Presse Etrangère et M. Patrice Lumumba" - Commission de Coordination, Bruxelles, 1960

Jules CHOME - "M. Lumumba et le Communisme" - Ed. Remarques congolaises, Bruxelles, 1961

Pierre JOYE et Rosine LEWIN - "Les Trusts au Congo" - Société Populaire d'Editions, Bruxelles, 1961

Kurt GRUNEBaum - "Kongo im Umbruch" - Verlag Pierre De Meyere, Brüssel, 1960

"Le P.S.B. avait raison" - Positions socialistes au sujet du Congo 1959-1960 - Textes présentés par Victor Larock - Institut Emile Vandervelde, Bruxelles, 1960

"Congo - Positions socialistes" - 1885-1960 - Fondation Louis de Brouckère - Institut Emile Vandervelde, Bruxelles, 1961

"Congo - La vérité d'un bilan" - Documents publiés par le groupe de l'Eglantine - cahier N° 2 - Fédération des Etudiants Socialistes, Bruxelles, 1960

"Explication du Congo" - Missi, 24, boul. Saint-Michel, Bruxelles, Février 61

Martin W. DUYZINGS - "Mensen en Machten in Congo" - De eerste dagen van een republiek - Uitg. Elsevier, Amsterdam, 1960

Ritchie CALDER - "Agony of the Congo" - Victor Gollancz Ltd, London, 1961

Paul RIBEAUD - "Adieu Congo" - Ed. de la Table Ronde, Paris, 1961

Marcel NIEDERGANG - "Tempête sur le Congo" - Ed. Plon, Paris, 1960

Jane ROUCH - "En cage avec Lumumba" - Les Documents du Temps - Editions du Temps, Paris, 1961

Pierre DAVISTER - "Katanga, enjeu du monde" - Récits et Documents - Editions Europe-Afrique - 49, av. du Domaine, Bruxelles 19 - 1961

"Congo 1960" - Tome I - Centre de Recherches et d'Informations Socio-Politiques (C.R.I.S.P.) - 16, rue aux Laines, Bruxelles 1 - 1961

" LA PENETRATION COMMUNISTE AU CONGO "

Appréciations et extraits de lettres - critiques de presse et réactions
à propos de l'ouvrage publié par le Centre de Documentation Internationale

REPUBLIQUE DU CONGO

Cabinet
du
Chef de l'Etat

J. KASA-VUBU, Président de la République du Congo, remercie le Directeur du Centre International "Tribune du Tiers-Monde", de l'aimable attention qu'il a eue de lui adresser un exemplaire de l'ouvrage "La Pénétration communiste au Congo".

Il en prendra connaissance avec intérêt.

18 janvier 1961

Mgr J. MALULA

remercie Monsieur Pierre Houart pour son ouvrage courageux consacré à "La Pénétration Communiste au Congo". Puisse ce petit livre, fruit d'une analyse patiente des événements pénibles qui ont marqué les premiers mois de l'indépendance du Congo, ouvrir les yeux de ceux qui s'obstinent encore toujours à ne pas voir ...

B.P. 8431 Léopoldville 1

DIOCESE DE BOMA

Boma, évêché, le 16-1-1961.

Monsieur le Directeur,

Son Excellence Rme Monseigneur André Jacques a bien reçu l'ouvrage : "Pierre Houart - La pénétration communiste au Congo", et vous en remercie cordialement.

Ce livre a l'avantage de grouper des faits et documents en une synthèse difficile à réaliser. Il se distingue par son souci de l'objectivité, par la mesure dans ses jugements, par la juste défense qu'il prend de certains droits. Il est à souhaiter qu'il se répande,

car il est éclairant et équilibré ; enfin il met en garde contre des visées connues mais qui ne sont pas toujours assez dénoncées. Heureusement beaucoup de Congolais lui feront bon accueil, accordés d'avance à ses positions. D'autres recevront un surcroît de lumières ; tous en prendront connaissance avec intérêt.

Veuillez agréer, etc..

H. Rosman
secrét.

D'un avocat

M.,

Après la lecture de votre livre sur les événements du Congo, je vous envoie ces modestes remarques : - le ton du livre échappe au climat passionnel qui dénature d'autres études sur ces événements ; il y a là un effort méritoire d'objectivité ; bien des renseignements donnés sont intéressants.

Cependant, le titre me semble ambigu : il s'agit de la pénétration communiste au Congo - vous évitez sans doute le terme de complot - ; il s'agit en même temps, d'après le sous-titre, d'un historique de l'ensemble des événements servant de champ à cette pénétration. Or, l'emploi du sous-titre peut créer une confusion dans l'esprit du lecteur : la crise congolaise ne serait finalement qu'un résultat, une expression de la pénétration communiste. Pourtant, il est clair que la cause principale de cette crise est l'ensemble des erreurs de la politique belge.

D'autre part, et cette fois dans l'exposé, la même confusion risque parfois de se faire. De plus, la distinction entre pénétration et complot n'est pas toujours maintenue. Si le soulèvement en chaîne de la Force Publique fut facilité par un travail antérieur d'agitation, il est clair que sa cause principale reste le problème de l'africanisation, et que ce caractère d'expansion en chaîne peut s'expliquer sans l'intervention de comploteurs.

S. de L.

Du "Livre Africain" - janvier-février 1961

L'intérêt essentiel de cet ouvrage est de présenter une sorte de film des événements du Congo en 1960. Son sujet est donc beaucoup plus vaste que ne le laisserait entendre son titre. Le rôle joué par l'U.R.S.S. et les pays communistes est présenté sous l'angle de la subversion ; or, les prises de position au Conseil de Sécurité, la menace d'intervention militaire, l'envoi de matériel et de techniciens, la formation de quelques leaders congolais sont certainement beaucoup plus essentiels. Malgré cette erreur d'optique, ce livre apporte une contribution importante à l'histoire de la crise du Congo : c'est un bon aide-mémoire, dont la lecture est d'ailleurs aisée.

COMMANDEZ "La Pénétration communiste au Congo" au Centre de Documentation Internationale, 220, rue Belliard, à Bruxelles 4. - Tél. 34.51.74 -
75 frs à verser au C.C.P. 765.33 du Centre International, Bruxelles 4

"OCCIDENT" - Mensuel de l'Etudiant - Décembre 1960 - N° 2

Ceux qui connaissent Pierre Houart, qui savent sa sincérité, sa scrupuleuse honnêteté, la passion qu'il a mise dans sa lutte pour l'émancipation africaine (au point de le rendre suspect dans de nombreux milieux) attachent un crédit particulier à son livre "La pénétration communiste au Congo".

+ +

S'il est une chose qui surprend dans le récit qu'il fait des mois qui ont suivi la déclaration d'indépendance, c'est bien le sans-gêne avec lequel les Russes et leurs satellites "s'installèrent" au Congo. Ce sans-gêne ne s'explique que par une incroyable maladresse ou un mépris total du Congolais, de sa dignité et de sa perspicacité.

Les Russes et leurs amis ont été boutés dehors. Il serait puéril de croire que les Congolais ont gagné la partie. Disons plutôt qu'elle ne fait que commencer.

+ +

D'une lecture facile et rapide, le livre de Pierre Houart débrouille l'écheveau des événements congolais et aide à comprendre ce qui se passe aujourd'hui et se passera demain.

" LE SOIR " - 17 janvier 1961 :

C'est le mérite de M. Pierre Houart d'avoir concentré dans son livre les informations parues en ordre dispersé dans la relation au jour le jour, par la presse, des manifestations de cette ingérence. En les groupant dans l'ordre chronologique, il s'est attaché à montrer d'abord le travail de taupe auquel se livraient les gens à la solde de Moscou. L'auteur du livre a d'autant plus de mérite d'avoir fourni cette documentation qui apporte sa pierre à l'histoire du Congo qu'il avoue, dans son avant-propos, "avoir été de ceux qui ne croyaient pas au noyautage communiste au Congo avant le 30 juin".

" LE COURRIER D'AFRIQUE " - Léopoldville - 21 et 22 janvier 1961 :

... un livre bien fait et solidement charpenté qui donne au lecteur une vue très nette de la succession des événements récents au Congo et des échecs éprouvés par les communistes après avoir été sur le point d'aboutir.

L'avenir nous dira si le Congo parviendra à sortir du chaos et de l'anarchie qu'ils ont créés avec l'appui de Noirs peu réalistes, comme dit M. Houart, et qui ont mis leur pays en danger de subir la guerre et la tension Est-Ouest qui a failli s'installer à demeure au coeur même de l'Afrique. (Extrait de "Le Soir")

ABONNEZ-VOUS à " Tribune du Tiers - Monde "
6 numéros par an - 75 frs à verser au C.C.P. 765.33 du Centre International,
220, rue Belliard, à Bruxelles 4.

AIDEZ-NOUS A CONTINUER NOTRE ACTION CONTRE TOUS LES COLONIALISMES D'EST ET D'OUEST

"LA METROPOLE" - Anvers - 20 janvier 1961 (Communiqué Belga)

et "LA DERNIERE HEURE" - Bruxelles - 27 janvier 1961.

L'auteur, qui est un spécialiste des problèmes congolais et qui se trouvait au Congo aux jours les plus mouvementés de la crise congolaise, s'est attaché essentiellement à déterminer s'il y a eu ou non noyautage communiste au Congo, avant et après l'indépendance, et dans l'affirmative, dans quelle mesure ces tentatives ont joué réellement.

+ +

Le livre de M. Houart constitue une démonstration, avec précisions à l'appui, de l'aide que trouvèrent dans les milieux communistes internationaux certains leaders politiques congolais, et M. Lumumba en particulier. Il décrit minutieusement et chronologiquement les péripéties du drame que déclencha la mutinerie de la Force Publique, en mettant en lumière les réactions anti-communistes des fractions politiques congolaises échappant à l'emprise de M. Lumumba. (Belga)

" ACTUALITES AFRICAINES " - Léopoldville - 20 décembre 1960 :

Cet ouvrage a ceci d'intéressant qu'il a été écrit par un témoin des événements de juillet-août et par un Belge qui depuis des années a mené une lutte incessante en faveur de l'indépendance congolaise et de l'émancipation africaine.

M. Houart a d'ailleurs retracé l'histoire de cette lutte dans une brochure intitulée "Quatre années qui menèrent à l'indépendance du Congo".

+ +

Lumumba, pensait-il, est avant tout un nationaliste africain et par conséquent opposé à tout colonialisme qu'il vienne de l'Occident ou de l'Est. Or, la réalité fut tout autre. Non seulement Lumumba trahit ses convictions nationalistes en voulant livrer son pays comme il l'a fait aux néo-colonialistes de l'Est, mais il agissait en même temps à l'opposé de sa position de neutralisme positif en installant la guerre froide et les luttes impérialistes des deux géants : l'U.R.S.S. et les U.S.A.

Sans doute Lumumba -et il l'a proclamé - n'est pas communiste, mais il jouait admirablement le jeu de Moscou. Est-ce cela agir en leader africain nationaliste et indépendant ?

Tous ceux qui travaillaient avec Lumumba l'ont compris peu à peu. Il est symptomatique de voir que tous indistinctement l'ont quitté parce qu'ils se rendaient compte qu'il conduisait le pays à la ruine et au chaos. Qu'il s'agisse de Kalonji, Ilebo, Ngalula en 1959, de Nendaka en mai 1960, ou encore de Mobutu, Ndele, Loliki, Cardoso, et de tous les parlementaires M.N.C. Lumumba au nombre de 29 parmi lesquels le Ministre Songolo, le Sénateur Fele, le Ministre Kabangi, le Secrétaire d'Etat Otita, etc.. tous ont désavoué Lumumba et surtout sa politique de soumission aux impératifs de l'idéologie et de la tactique communistes.

Il faut savoir gré à Pierre Houart d'avoir rassemblé dans son ouvrage de nombreux éléments inédits et des documents importants qui prouvent à n'en plus douter l'ingérence flagrante des pays communistes et de certains pays afro-asiatiques comme le Ghana, la Guinée et la R.A.U. dans les affaires intérieures congolaises.

"OUEST-FRANCE" - Rennes - 10 février 1961

L'auteur, Pierre Houart, qui fut un moment partisan de Lumumba, raconte comment il est revenu de ses illusions. Beaucoup de Français devraient lire cet ouvrage lucide et courageux.

"REVUE CONGOLAISE ILLUSTREE" - Bruxelles - février 1961.

Cet ouvrage est un aperçu très fouillé et très complet du complot communiste au Congo. L'auteur est très objectif puisqu'il reconnaît qu'il n'y avait pas cru pendant longtemps et que son adhésion à cette théorie est le résultat d'une longue étude des documents et des actions des différents personnages. L'ouvrage est très complet et les documents qu'il rassemble en font un document de première importance pour l'étude historique de la création de l'indépendance congolaise.

"CAPITALE" - Paris - 12 janvier 1961

Un ouvrage ramassé, bourré de faits et appuyé sur une documentation solide, irréfutable. M. Pierre Houart, qui a assisté au drame congolais, a fait là oeuvre d'observateur perspicace et d'historien sincère. Il apporte ainsi une contribution importante à l'étude de la pénétration soviétique en Afrique noire...

D'UN DIRECTEUR DE REVUE :

"Je tiens à vous remercier de l'envoi de votre ouvrage : "La Pénétration communiste au Congo". C'est un livre objectif et courageux qui vient à son heure et explique clairement la suite des événements malheureux qui se sont déroulés au Congo durant l'été dernier. Je vous en félicite et souhaite que ce petit volume connaisse la diffusion qu'il mérite.

...
Je ne vous apprendrai rien en vous disant que Mr Chomé vient de faire paraître une plaquette intitulée "M. Lumumba et le Communisme" où il s'efforce de réfuter la plupart de vos arguments (cadeaux, action des émissaires communistes, etc) en faisant état de chiffres et de faits qu'un profane peut difficilement contrôler et en enrobant toute son argumentation dans un contexte d'insinuations et de violences verbales destinées à faire impression sur des esprits peu réfléchis. Je crois que vous ne pouvez pas laisser passer ce pamphlet sans y répondre. Il y a de la mauvaise foi à prétendre que vous agissez par haine de Lumumba. Mais l'attaque de M. Chomé est spécieuse ; elle peut donner le change à beaucoup de gens simples qui le croiront sur parole.

Ceux qui réfléchissent et qui savent ce qui s'est passé à Bakwanga, à Stanleyville et au Kivu ne peuvent mettre en doute l'action très réelle exercée par les communistes au Congo (méthodes terroristes, envoi d'armes et d'avions à des fins militaires, envoi de capitaux, etc.) Mais peut-être y aurait-il avantage à ne pas centrer toute cette action sur la seule personne de Lumumba. Il est très possible - et vous le reconnaissez vous-même - que celui-ci ne soit pas lui-même communiste. Mais ce qui est certain, c'est qu'il a fait admirablement le jeu de Moscou... A mon avis, certains de ses conseillers ou collaborateurs (surtout Gizenga et Kashamura) sont plus communistes que lui et encore plus extrémistes ; mais leur action s'appuie sur celle de Lumumba et c'est là l'énorme danger. Il faudrait souligner aussi le rôle de certains conseillers européens (S. Michel par ex.) et de femmes comme Madame Blouin... qui avaient la confiance de Lumumba et ont servi d'agents plus ou moins secrets pour semer le désordre et provoquer la subversion. Lumumba a patronné cette action, comme celle de Kashamura à la Radio de Léopoldville. Il s'en est servi, l'a encouragée... Il porte donc la lourde responsabilité des excès qui en ont résulté et qui se poursuivraient encore si Kasa-Vubu et Mobutu n'y avaient mis fin en l'empêchant d'agir."

8 février 1961

"COMMUNAUTE FRANCE-EURAFRIQUE" - Paris - Janvier 1961

Cet ouvrage retrace l'histoire de l'ingérence soviétique, et celle du Ghana, de la Guinée et de la République Arabe Unie dans l'affaire congolaise.

L'auteur, progressiste belge et qui, en tant que tel, fut jusqu'à l'indépendance du Congo un fidèle partisan de M. Patrice Lumumba, montre comment le Premier Ministre congolais entraîna le monde au seuil d'une troisième guerre mondiale.

"L'indépendance n'est pas venue trop tôt, mais elle a été préparée trop tard" note M. Houart. Sans indulgence pour la politique de son gouvernement, il dénonce "le débarquement insensé de Matadi" au cours duquel la force navale de Banane se livre à une sanglante répression sur les mutins congolais. Ces critiques à l'adresse des autorités belges n'en donnent que plus de prix à l'analyse du jeu mené par M. Lumumba.

Le rôle trouble du P.C. belge qui exhortait en juin 1960 les soldats de la force publique à la mutinerie, l'action néfaste de certains conseillers européens ou africains - comme Félix Moumié ou Mme Blouin - l'appui ouvert de la Fédération syndicale mondiale (F.S.M.) à M. Lumumba, les fonds russes, tchèques et chinois accordés au gouvernement de Léopoldville éclairent d'un jour sinistre l'imbroglio congolais.

Avec l'analyse du comportement d'agitateurs comme MM. Kashamura, ministre de l'Information, ou Gizenga, maître de la Province Orientale, la description des multiples interventions soviétiques dans le jeu politique local, l'histoire des six premiers mois de l'indépendance congolaise n'est certes pas encore écrite. Pourtant, un coin du voile est utilement levé.

Philippe DECRAENE

"LE PHARE-DIMANCHE" - Bruxelles - 19 février 1961

C'est un des mérites du livre de Pierre Houart d'avoir publié douze documents importants qui ne permettent aucun doute sur le rôle joué par les communistes au Congo. Mais des dizaines d'autres documents manquent.

...
Les commentaires de Pierre Houart ne manquent pas d'intérêt. J'ai tout particulièrement apprécié sa pertinente analyse de certaines émissions organisées par Anicet Kashamura à Radio Léopoldville. Par contre, l'interprétation de la mutinerie de la Force publique m'a paru hâtive. "There are more things..." A force de tout simplifier, on fausse les perspectives.

...
Après la lecture du livre de Pierre Houart, nul ne peut plus nier la pénétration communiste au Congo. Mais comment l'enrayer ? Par une contre-propagande ? Elle n'a pas donné grand'chose, jusqu'à présent, en dépit des millions qu'elle a engloutis. Par une action à partir du Katanga ? Ce serait compromis dès le départ. En fait, qu'on le veuille ou non, l'O.N.U. seule peut apporter une solution mais à la condition que les Occidentaux s'entendent et modifient leur politique à l'égard des Afro-Asiatiques. Le neutralisme de ceux-ci nous déconcerte peut-être ; il est pourtant la seule réalité sur laquelle il faudrait baser un retournement de la situation dans le Tiers-Monde en général, au Congo, en particulier.

Georges-H. DUMONT

Du même auteur

Bibliographie de l'Histoire Nationale

Editions Universitaires . Bruxelles 1945.

La Belgique depuis cinq siècles

Ed. de la Revue Nationale . Bruxelles 1946.

L'Eglise et l'émancipation africaine

Ed. du Soleil Levant . Namur 1959.

**L'attitude de l'Eglise dans la guerre d'Algérie
(1954-1960).**

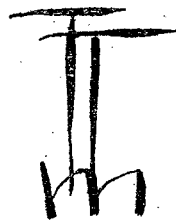
Le Livre Africain . Bruxelles 1960.

**Quatre années qui menèrent à l'indépendance
du Congo (1956-1960).**

Le Livre Africain . Bruxelles 1960.

La Pénétration communiste au Congo

commentaires et documents sur les événements
(juin-novembre 1960). C. D. I. Bruxelles 1960.



Prix : F. B. 45. —

N. F. 5. —

C. D. I.

220, rue Belliard . Bruxelles 4